

**J. R. COMMONS ET J. M. KEYNES;
ESSAI D'UNE THEORIE CRITIQUE DU MARCHE
DU TRAVAIL NEOCLASSIQUE.**

Mathieu Lequain
(1337949)

MEMOIRE PRESENTE AU DEPARTEMENT DE SCIENCE ECONOMIQUE DE
L'UNIVERSITE D'OTTAWA POUR L'OBTENTION DU DIPLOME DE MAITRISE.

DIRECTEUR DU MEMOIRE: PROFESSEUR MARIO SECCARECCIA

Le 20 novembre 1997

ABSTRACT:

From a critic of the hypotheses underlying the neoclassical labour market analysis, our aim in this study is to demonstrate how we can consider an alternative theory of employment emerging from the *General Theory*. In order to accomplish that, it is necessary to first assess the theoretical and practical validity of this alternative construction, which will focus particularly on logical time. Throughout this process, the inclusion of J. R. COMMONS' concepts of *collective action*, *transaction* and *withholding* strengthens the value of the necessity of a new model. Thus, the integration of these two heterodox analyses, highlights the need for a new paradigm and allows to go beyond a simplistic critic of external and internal foundations of the neoclassical economy.

RESUME:

En partant d'une critique des hypothèses sur lesquelles est construit le marché du travail néoclassique, l'objectif de ce travail est de montrer comment on peut construire une théorie de l'emploi alternative inspirée de la *Théorie Générale*. Il s'agit ensuite d'évaluer la validité théorique et pratique de cette reconstruction, en s'attachant plus particulièrement à la place du temps logique. Dans toutes ces étapes, la prise en compte des concepts *d'action collective*, de *transaction* et de *réention* de J. R. COMMONS renforce la pertinence de la nécessité d'un nouveau modèle. Ainsi, en réunissant l'analyse de ces deux économistes hétérodoxes, nous parvenons à dépasser le stade de la pure critique interne et externe de l'économie néoclassique en posant les bases d'un nouveau cadre d'analyse indépendant de l'orthodoxie.

REMERCIEMENTS:

Je tiens à remercier les Professeurs Alain Parguez, Maurice Saint-Germain pour leurs remarques, leurs conseils et leurs gentilleses. Plus spécifiquement, je voudrais exprimer toute ma gratitude à mon superviseur le Professeur Mario Seccarreccia pour la liberté qu'il m'a donnée et celle qu'il ne m'a jamais reprise. Enfin, je remercie mes "coturnes" et Anne-Cécile qui m'ont offert un cadre idéal pour enfin travailler à temps complet.

« Comprendre le monde, ce n'est pas découvrir des structures, mais suivre, respecter et appliquer de manière réfléchie, des règles d'intelligibilité, mettre en oeuvre autrement dit une disposition raisonnable. »

C. BOUCHINDHOMME; Préambule à *Définition* de H. PUTMAN.

1. INTRODUCTION.

« L'économie restera la science principale tant qu'on n'arrivera pas à se nourrir d'air et de vent. »

M. TANCSICS; *L'indépendance de la Hunnie*, 1847.

Mon désir originel était de mettre en parallèle deux analyses hétérodoxes du marché du travail: celle du John Maynard KEYNES de la *Théorie Générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*⁽¹⁾, et celle de John Roger COMMONS. Cela n'avait pas d'autre objectif que de montrer, une fois de plus, qu'il existe une alternative théorique et rigoureuse au paradigme néoclassique du marché du travail. Mais en suivant cette première démarche, je suis rapidement arrivé à une construction bicéphale n'offrant que quelques intersections. Nous étions donc dans le monde « de géomètres Euclidiens qui, se trouvant dans un monde non Euclidien, constatent qu'en fait les lignes droites qui semblent parallèles se coupent... »⁽²⁾ Même si ces points communs étaient rares, et n'offraient donc pas la possibilité d'un remaniement qui aurait apporté plus de liens, ils n'en restaient pas moins importants.

Clairement, ces deux auteurs ont toujours refusé le caractère fermé et schématique des analyses économiques traditionnelles. Ils insistent au contraire sur le caractère ouvert des processus économiques et contestent, en particulier, la croyance en leurs tendances autorégulatrices. Ils ont donc voulu ramener l'analyse économique dans le giron d'une compréhension de la réalité. Pour et par cela, tous deux ne croient pas, non plus, au dogme *des mécanismes de l'intérêt personnel*. Mais, contrairement à J. R. COMMONS, J. M. KEYNES n'a pas seulement élaboré une critique des buts et des méthodes de l'économie traditionnelle, il a

(1) Nous nous reporterons à l'édition française, sauf notes contraires. J. M. KEYNES (1969); *Théorie Générale de l'emploi de l'intérêt et de la monnaie*, Deuxième édition française, Payot.

(2) J. M. KEYNES (1969); page 45.

aussi offert un outil analytique pour l'explication des interdépendances dans l'économie concrète. En fait, il me semble que les oeuvres de J. R. COMMONS ne possèdent pas les qualités des travaux du théoricien de Cambridge, car il s'attachait davantage à une tâche de conceptualisation, en recherchant ce qu'est le marché du travail mais sans questionner les mécanismes qui déterminent le volume de l'emploi⁽³⁾. En d'autres termes, J. R. COMMONS a développé des méthodes pour considérer les phénomènes économiques et non pas des théories pouvant permettre des explications et des prédictions. Il a donc été amené à faire la distinction entre *les manières de penser, les institutions et le monde matériel*, et a rempli ces cadres avec les termes des catégories historiques de la société capitaliste.

Ma démarche initiale menait donc vers une impasse. Il semblait difficile de développer un plus grand nombre de clefs d'analyse communes à ces deux auteurs, pour mieux reconsidérer la question de l'emploi. Alors, en suivant la similitude géométrique, il fallait *a priori* suivre le conseil de J. M. KEYNES: « En vérité il n'y a pas d'autre remède que de rejeter le postulat d'Euclide et de mettre sur pied une géométrie non euclidienne. » Mais, au fur et à mesure de ma réflexion et de mes lectures, il m'a semblé que ce n'était pas le postulat qui devait être rejeté, mais son utilisation triviale.

Il me paraît important d'expliquer la genèse de mon sujet, pour comprendre que la critique effectuée par ces deux économistes élabore un nouveau cadre permettant de recentrer l'étude de l'emploi au coeur de l'analyse économique. Le modèle concurrentiel constitue le coeur de la théorie traditionnelle du *marché du travail*, telle qu'elle apparaît à travers la plupart des manuels. Le marché du travail, comme pour une marchandise quelconque, est le lieu, où par confrontation

(3) Cela découle de la philosophie de son projet; « The problem now is not to create a different kind of economics -institutional economics- divorced from preceding schools, but how to give to collective action, in all its varieties, its due place throughout economic theory. » J. R. COMMONS (1934-a); page 5.

d'une offre et d'une demande indépendantes, s'établit un taux de salaire et une quantité de travail d'équilibre. Face à cette présentation dite standard, mon objectif reste de montrer l'apport de l'analyse de J. M. KEYNES et de J. R. COMMONS. Mais, il ne s'agit plus de mettre au même niveau ces deux auteurs. En effet, il devient intéressant de monter en quoi, et comment, la « conceptualisation institutionnelle » de J. R. COMMONS apporte un complément et un cadre renforçant la portée de l'analyse du Maître de Cambridge.

Mais avant cela, il faut reconstruire l'analyse de J. M. KEYNES en restant dans l'esprit qu'il a voulu insuffler. La *Théorie Générale*, s'étant construite sur une remise en cause de l'analyse traditionnelle, une présentation rapide de ce modèle standard me paraît souhaitable dans cette introduction.

1.1. Le modèle concurrentiel de base.

Il n'est pas dans mon propos d'analyser longuement ce modèle traditionnel⁽⁴⁾. Il s'agira simplement d'en rappeler les grandes lignes et les hypothèses essentielles, en point de départ à ce travail.

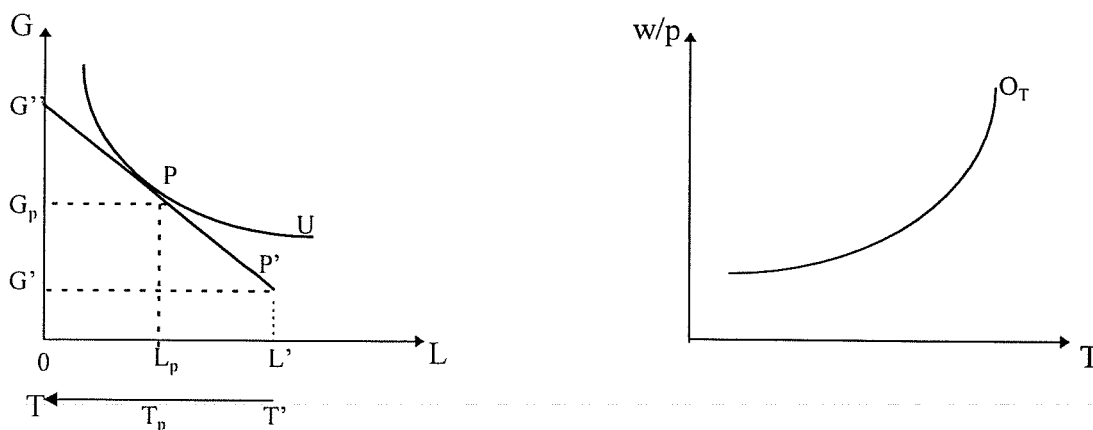
Les instruments utilisés sont ceux de l'analyse micro-économique traditionnelle. Partons de la figure-1, où le temps de loisir⁽⁵⁾ est en abscisse (L) et le gain en ordonnée (G). Ce dernier correspond au salaire et aux revenus extra salariaux en terme réel. Un individu qui consacre tout son temps au loisir aura un gain minimum (OG') provenant par exemple des ressources personnelles. Au contraire si un individu ne consacre pas de temps à son loisir son gain (OG'')

(4) Pour une analyse et une critique interne en français, on peut se rapporter au livre de J. LECAILLON & M. VERNIERES (1974).

(5) On est passé de la variable travail à la variable loisir, car dans le cas d'une fonction d'utilité dépendante de la consommation et du travail, la dérivée de l'utilité par rapport à la consommation est croissante alors qu'elle est décroissante par rapport au travail. Par contre, en substituant le loisir au travail, l'utilité marginale par rapport au loisir est croissante.

sera maximal. La droite ($P'G''$) représente l'ensemble des combinaisons possibles entre le gain et le temps de loisir, sa pente par construction est égale au taux du salaire réel (w/p). La position optimale (P) est obtenue au point de tangence de cette ligne de budget et d'une courbe d'utilité (U) de la fonction de préférence de l'individu. Elle correspond à un temps de travail offert ($T'T_p$) pour un gain (OG_p). Dans ce cas, le salaire réel est égal à la désutilité marginale du travail. L'ensemble des positions optimales, correspondant aux divers niveaux du taux de salaire, constitue la courbe d'offre de travail de l'individu. Se pose alors le problème de la forme générale de cette fonction d'offre. En effet, si le salaire augmente, il y a à la fois un effet de substitution qui conduit à augmenter son offre de travail, et un effet de revenu qui conduit à diminuer son offre de travail. L'approche traditionnelle considère que l'effet de substitution domine l'effet de revenu et donc que la courbe globale d'offre de travail est croissante. Au niveau macro-économique, la théorie orthodoxe considère que l'offre de travail globale n'est que la sommation des offres individuelles de travail.

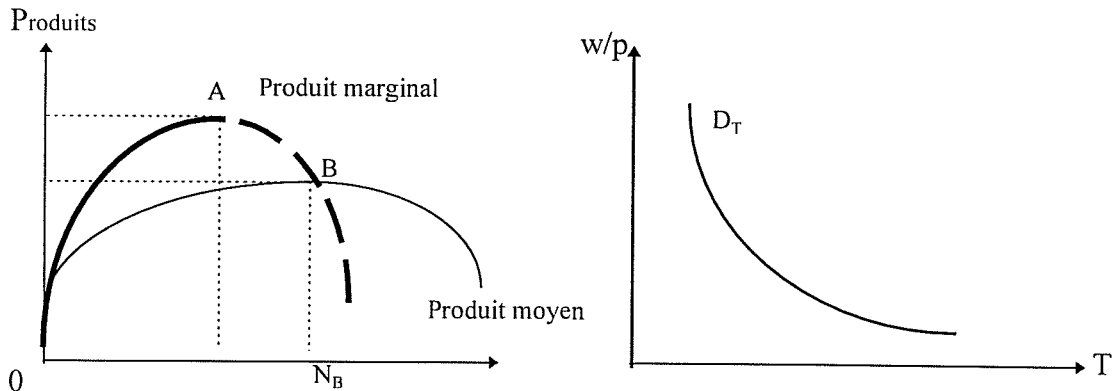
Figure-1: Offre de travail individuelle & globale des ménages.



Du côté de la demande de travail, elle est déterminée à partir du produit marginal en valeur du travail, c'est-à-dire à partir des conditions techniques de production. Ainsi, le salaire

réel est égal au produit marginal du travail. Sur la figure-2, la demande de travail est une partie de la courbe du produit marginal (représentée comme ci-après) si on fait l'hypothèse, souvent reprise, de rendements marginaux décroissants.

Figure -2: Demande de travail individuelle & globale des entreprises.



On a ici une théorie de la demande qui s'identifie à la théorie de la productivité marginale puisque l'embauche de salariés est profitable tant qu'il n'y a pas égalité entre le taux de salaire et le produit marginal du travail. Sur $[0A]$ la dernière unité de travail est plus efficace que la précédente. L'entreprise a donc intérêt à embaucher des travailleurs. Sur $[AB]$, l'entreprise perd de l'argent car le salaire réel est supérieur au produit moyen. La seule zone possible est donc la partie en pointillés gras sous le point B, où la productivité moyenne est supérieure à la productivité marginale, c'est-à-dire au salaire.

Dans la présentation la plus courante du marché du travail, la confrontation de l'offre et de la demande de travail détermine un taux de salaire réel d'équilibre (w/p) et un volume de travail. Cette approche est un modèle néoclassique d'équilibre où le taux de salaire retenu est le salaire réel, et où il ne peut y avoir de chômage involontaire. En effet, la parfaite flexibilité des prix et du salaire ramène toujours au point d'équilibre. Dès lors, ne demeurent chômeurs que les travailleurs

qui exigent un salaire supérieur à ce salaire d'équilibre; il s'agit de chômeurs volontaires qui ne se plient pas aux exigences du marché.

1.2. Les hypothèses de base.

Le modèle concurrentiel, ou standard, repose sur quatre hypothèses de base. (i) *L'atomicité de l'offre et de la demande* signifie que l'offre et la demande sont constituées d'éléments nombreux et suffisamment petits pour qu'une modification individuelle de l'une ou de l'autre ne puisse déterminer une variation de l'offre ou de la demande globales. (ii) *L'homogénéité du travail*, qui traduit l'absence de distinction suivant la qualification. Il en découle une logique implicite qui conduit à considérer la qualification comme un paramètre facilement assimilable. Si tel n'est pas le cas, on est contraint de postuler une grande élasticité entre les différents niveaux de qualification. En outre, cette hypothèse d'homogénéité masque le fait que tout processus de production est organisé et que les emplois se situent les uns par rapport aux autres⁽⁶⁾. (iii) *La transparence* des diverses transactions qui renvoie à la question de *l'information parfaite* dans ces modèles. Certains courants relâchent cette hypothèse telles les approches construites sur *la recherche d'emploi*⁽⁷⁾, mais sans grand apport puisque l'on substitue l'information à un système de probabilité qui définit les différents états de la nature. Il serait également fastidieux et hors de propos d'énoncer l'ensemble des obstacles à l'hypothèse de transparence. On peut simplement noter, du fait de sa généralité, que la concurrence présuppose une information parfaite, alors que simultanément, la rétention d'information est une arme appliquée de la concurrence, permettant la création de situation de domination sur le marché. (iv)

(6) La théorie du capital humain développée par G. BAKER essaie de prendre en compte cette cruciale question. Mais dans ce cas, il s'agit de faire une distinction arbitraire entre le travailleur et son capital.

(7) Une présentation synthétique des modèles de base construits autour de cette théorie est disponible dans LAMOTTE H. et VINCENT P. (1993).

La parfaite mobilité sur le marché du travail qui suppose que tous les agents sont libres sur le marché du travail d'y entrer et d'en sortir comme bon leur semble. On peut remarquer que dans les faits, rien de similaire n'est envisageable, du fait du caractère contraignant dans lequel se situe le salarié. La vente de son travail est la condition initiale de son accès à la consommation et de façon plus générale à sa socialisation.

1.3. La problématique & le plan.

Il est habituel, lorsque l'on introduit une discussion sur un point quelconque de l'oeuvre d'un auteur, de préciser que l'on ne tient pas à faire pure oeuvre d'historien de la pensée économique, que « bien au contraire » on tient à faire oeuvre « utile » et que l'étude en question se justifie parce qu'elle contribue à résoudre des grands, et nombreux, problèmes qui se posent à nos contemporains. Il faut d'emblée noter qu'à mon sens, l'histoire de la pensée économique fait partie intégrante de la théorie économique. Pour se justifier, si cela reste nécessaire, il suffit de citer l'importance théorique du débat concernant l'analyse keynésienne.

Ici, il s'agira de faire « oeuvre utile » en montrant l'apport, les implications et les limites de l'approche de J. M. KEYNES sur l'analyse du *marché du travail*, face à sa représentation standard présentée en introduction. Plus précisément, nous proposons une hiérarchie au centre de laquelle nous reconstruirons la critique du marché du travail de J. M. KEYNES tout en montrant l'apport sur certains points des travaux et des concepts de J. R. COMMONS dans cette reconstruction. Pour cela, nous nous intéresserons davantage au concept qu'à l'analyse du capitalisme proposé par cet institutionnaliste. D'ailleurs, il serait peut-être maladroit de vouloir aller aussi loin, sans introduire une grande part de relativisme historique, géographique et

économique puisque tous deux ont vécu des périodes et dans des pays soumis à différentes influences.

Pour mener à bien cette ambition, nous articulerons notre démarche en deux parties. La première identifiera les hypothèses et impulsions communes qui permettent théoriquement un rapprochement entre ces deux auteurs et qui conduisent à reconsidérer la notion de *marché du travail*. C'est en quelque sorte la condition *sine qua non* de ce travail si nous voulons éviter « la jouissance intellectuelle dangereuse » que procure « une généralisation facile et hâtive. »⁽⁸⁾ Dans la seconde partie, nous présenterons une construction alternative au marché du travail néoclassique inspirée de la *Théorie Générale*. Une fois de plus nous essaierons d'apporter un regard critique en montrant les limites de cette présentation tout en dégagant le potentiel d'une intégration de certains concepts de J. R. COMMONS à cette construction.

(8) G. BLACHARD (1977); page 55.

2. J. M. KEYNES ET J. R. COMMONS: DES IMPULSIONS COMMUNES AU REJET DES HYPOTHESES NEOCLASSIQUES DU MARCHÉ DU TRAVAIL.

« Il y a des hypothèses où l'intelligence et l'imagination se mettent à la place de l'idée. »

J. W. GOETHE *Sentences en propose*, 1870.

Il s'agit donc de savoir dans cette première partie ce qui permet un rapprochement entre ces deux économistes. A priori, à la lecture de l'introduction peu les rapproche puisque ces deux économistes se trouvent dans deux dimensions différentes.

J. R. COMMONS cherche davantage à comprendre l'apparition et l'évolution du syndicalisme en développant une conceptualisation de l'évolution du capitalisme. Pour cela, ses travaux revendiquent l'appellation de "sociologie économique": un appel à la coopération entre les domaines économiques, sociologiques et juridiques. Cette coopération n'est qu'un moyen pour lui permettre d'intégrer le temps Historique à ses réflexions économiques⁽⁹⁾ et donc, de comprendre la réalité et son évolution. Son ambition est également étroitement liée au débat sur la méthode et l'objectif des sciences sociales. Toutes les discussions méthodologiques peuvent se résumer à une nécessité de prendre en compte de nouveaux objets pour que, comme le souligne W.S. JEVONS, on puisse « rendre compte du long passé dont nous sommes constamment en train de sortir. Qu'on appelle cela de la sociologie ou non, nous devons proposer une analyse scientifique des principes de l'évolution tels qu'ils se manifestent dans chaque partie de

(9) Il n'est donc pas surprenant de constater que l'ouvrage fondamental de J. R. COMMONS (1934-a) comporte deux parties. La première partie porte sur l'histoire de la pensée économique, présentée de manière à montrer que l'aboutissement de cette histoire est l'économie institutionnelle. La seconde est un exposé -qui n'a rien de didactique- des vues personnelles de l'auteur et de sa conception de l'économie institutionnelle.

l'existence sociale. »⁽¹⁰⁾ Cette volonté de réalisme teintée de relativité n'a rien en commun avec l'analyse économétrique dynamique. On est en droit de penser que le développement de la macro-économie et de l'économétrie permettent -a priori- de mieux traiter de l'interaction entre les différents domaines économiques et d'intégrer une certaine dynamique dans le cadre de l'économie politique⁽¹¹⁾. Mais, la dynamique en question est l'étude des relations entre des variables rapportées à diverses périodes de temps. Il s'agit d'un temps théorique, aussi la dynamique n'est-elle pas l'évolution dans le temps historique⁽¹²⁾, mais plutôt une statique comparative.

J. M. KEYNES de son côté, rompt avec la théorie *néoclassique* en proposant une nouvelle construction théorique. Comme il l'écrit lui-même, la critique qu'il a dressé de celle-ci; « a consisté moins à relever des erreurs logiques dans son analyse qu'à mettre en évidence le fait que ses hypothèses implicites ne sont jamais ou presque jamais vérifiées, de sorte qu'elle se trouve incapable de résoudre les problèmes économiques du monde concret. »⁽¹³⁾

Bien qu'il y ait un antagonisme dans les dimensions d'analyse de J. M. KEYNES et de J. R. COMMONS, il me semble que l'on peut effectuer deux rapprochements génériques qui permettront de mieux comprendre la démarche théorique proposée dans la seconde partie. Ces

(10) W. S. JEVONS (1965); page 195.

(11) Bien que cela soit hors du champ de mon sujet, on peut se demander rétrospectivement ce qu'il en a été. Parce qu'enfin, à mon sens, l'importation d'outils des autres domaines à l'économie a surtout conduit à faire de celle-ci une finalité et non plus un moyen. En fait, je perçois davantage les évolutions récentes de la conceptualisation de l'économie comme la recherche de l'Equilibre et non pas un raisonnement au service des moyens à mettre en place pour atteindre un but déterminé hors du raisonnement économique aux services des Hommes. En outre, l'importation de concepts éclectiques dans la science économique a conduit à ce qu'elle prenne une direction qui me semble hors de son propos, tels que l'analyse des comportements sociaux étudiés sous le seul angle de la théorie des jeux qui reste fondés sur une approche benthamienne.

(12) J. A. SCHUMPETER (1983).

(13) J. M. KEYNES (1969); page 371.

rapprochements sont possibles car la conception que ces deux auteurs se font des finalités de l'analyse économique est très proche. Tous les deux ont cherché à rendre l'analyse économique cohérente à la réalité. Chacun a essayé d'accorder une importance relative aux structures de l'économie déjà existantes. Cette démarche est la seule possible pour construire une théorie économique scientifiquement valide. Cela n'est nullement contraire à une approche abstraite. En effet, *abstraire* signifie que l'on réduit un système complexe à son coeur, à son modèle pour en étudier les lois. En ce sens étymologique J. R. COMMONS et J. M. KEYNES poursuivent un désir d'abstraction. Pour sa part, la théorie néoclassique n'est pas abstraite, car elle renvoie à un coeur impossible. Sa logique interne n'est donc pas de rendre cohérente l'analyse économique à la réalité, mais de calquer une réalité au modèle économique théorique. Il s'agit donc pour ces deux auteurs de rendre intelligible le monde réel et donc d'élaborer une théorie au service de l'action. Pour cela, nous effectuerons un rapprochement en deux sections. La première (2.1.) concernera la place donnée aux contrats et à l'incertitude. La seconde (2.2) s'attachera aux *lois psychologiques* et les *conventions* qui conduisent à rejeter *l'homo oeconomicus* de leur analyse des questions de l'emploi. Dans chacune de ces sections nous essaierons de comprendre comment ces différents éléments ont conduit à reconsidérer la conception néoclassique du *marché du travail*.

2.1. L'incertitude et les contrats.

Il est traditionnel de regrouper ces deux questions dans une même section car on présuppose généralement que les contrats sont établis afin de réduire le risque lié à l'incertitude. Indépendamment de cette tradition, l'importance de ces éléments va ici bien au-delà de cette simple considération. En effet, en passant successivement en revue ces deux éléments, nous verrons qu'ils répondent aussi pour ces deux économistes à un désir d'introduire le temps.

2.1.1. La place de l'incertitude.

Au sujet spécifique de l'incertitude, et donc au rôle de la prévision, l'insistance sur ce problème est considérée comme l'originalité majeure de J. M. KEYNES. G. L. S SHACKLE a montré que « le noyau central de la *Théorie Générale* se trouve dans le chapitre XII »⁽¹⁴⁾ qui porte sur l'étude des anticipations de long terme, et que « toute la théorie du chômage de Keynes est la simple constatation que, des anticipations rationnelles étant impossibles, nous leur substituons, d'une façon ou d'une autre des anticipations irrationnelles... et quand notre confiance artificielle se dissipe, nous craignons, en tant qu'homme d'affaire, d'investir. »⁽¹⁵⁾ Il est légitime de se demander ce qui fonde, au-delà de la constatation « évidente » que nous ne sommes pas capables de prévoir « le prix du cuivre ou le taux de l'intérêt dans vingt ans »⁽¹⁶⁾, cette place si nouvelle de l'incertitude.

En effet, si J. M. KEYNES se bornait à nous indiquer que l'avenir n'est pas prévisible, on pourrait se demander en quoi cela serait une telle innovation. La question est donc de savoir si la

(14) G. L. S. SHACKLE (1967); page 132.

(15) G. L. S. SHACKLE (1967); page 129.

(16) J. M. KEYNES (1937).

cause de l'incertitude réside dans le fonctionnement du système ou lui est extérieure. J. M.

KEYNES répond à la question en écrivant,

« Il s'écoule habituellement -parfois beaucoup de temps- entre la prise en charge des coûts par le producteur (ayant en vue le consommateur) et l'achat de la production par le dernier consommateur. Dans l'intervalle l'entrepreneur (cette appellation s'appliquant à la fois à la personne qui produit et à celle qui investit) est obligé de prévoir aussi parfaitement que possible la somme que les consommateurs seront disposés à payer lorsque, après un laps de temps qui peut être considérable, il sera prêt à les satisfaire (directement ou indirectement). Il n'a pas d'autre possibilité que de se laisser guider par ces prévisions, dès lors qu'il doit produire par des méthodes exigeant du temps. »⁽¹⁷⁾

Ceci exprime, que c'est bien parce que la production nécessite des marchandises diverses et qu'elle s'effectue par des agents distincts, que la prévision joue un rôle central et fondamental. Pour le comprendre, dans un monde à un seul bien et un agent à la fois producteur et consommateur, il n'y aurait aucune raison de modifier le volume de la production tant que les conditions psychologiques ou naturelles ne varient pas. Dans ce cas, l'origine de l'incertitude serait extérieure au système. Mais dans une économie concrète, elle devient économique, puisque liée aux conditions de production et à l'existence de classes distinctes. Ceci renvoie directement à la nécessaire prévision que devrait incorporer l'analyse du *marché du travail*. Or, au regard du modèle de base standard, nous sommes loin de retrouver cette dimension. En effet, le cadre néoclassique s'apparente à un hangar clos vide d'espace et de temps, où l'ensemble des individus s'enferment afin d'échanger, et dont personne ne sort tant que l'équilibre n'est pas atteint. Même si le tâtonnement vers l'équilibre n'est pas instantané, l'équilibre et l'échange le restent, car il y a effectivement échange quand les conditions de l'équilibre sont trouvées.

(17) J. M. KEYNES (1969); page 71.

2.1.2. Une économie contractuelle.

Si l'on peut affirmer que J. R. COMMONS se pose directement la question de la nature des contrats et plus spécifiquement celui du travail, J. M. KEYNES passe, pour sa part, par des considérations monétaires et par l'incertitude. Il y a un intérêt d'adjoindre à l'analyse de J. M. KEYNES celle de J. R. COMMONS car ce dernier cherche davantage à savoir ce qu'est le travail et son "marché", plutôt qu'à analyser les mécanismes qui déterminent son volume.

Cependant, dès la première page de son *Traité sur la Monnaie* J. M. KEYNES rappelle que la monnaie et les contrats sont intimement et inévitablement liés. La monnaie est créée au travers des contrats et elle seule possède les moyens permettant ces accords contractuels. La monnaie est donc l'essence d'une société d'entrepreneurs en étant "l'objet" qui permet, par sa livraison aux agents, de se dégager d'obligations reliées aux contrats au comptant ou à terme. Ainsi, la monnaie est l'instrument des accords contractuels. Mais elle possède aussi la capacité de servir d'instrument de transport, dans le temps, d'un pouvoir d'achat. Cela nécessite donc qu'on analyse le système économique comme un système qui évolue à travers le temps, c'est-à-dire dont l'évolution a au moins un passé.

S'il est vrai que ces considérations monétaires semblent plus ou moins absentes de la *Théorie Générale*⁽¹⁸⁾, il faut les avoir présentes à l'esprit car elles permettront de mieux comprendre l'articulation de la théorie de l'emploi. En effet, dans un souci de réalisme J. M. KEYNES désire introduire le temps dans sa théorie même si le cadre de l'interprétation reste la

(18) Ces considérations ne sont qu'implicites et sont abordées formellement dans le chapitre XVII; *Propriétés essentielles de l'intérêt et de la monnaie*. On peut lire dès les premières lignes de ce chapitre; « Il est donc naturel de chercher en quoi consiste la particularité qui distingue la monnaie des autres richesses,[...] et enfin ce qui se passerait dans une économie non monétaire. Tant que nous n'aurons pas répondu à ces questions le sens de notre théorie ne sera pas entièrement clair. »; page 231. Pour ma part, je dois admettre que la réponse à cette question n'est pas dans la *Théorie Générale*.

courte période marshallienne. Nous verrons que la question du temps logique permet de se dégager en partie des critiques traditionnelles faites à l'encontre du postulat classique accepté par J. M. KEYNES. Quoiqu'il en soit, la signification de l'analyse de la *Théorie Générale* ne peut être comprise que si cette courte période marshallienne est replacée dans un processus historique. Comme tout ne se réalise pas simultanément, l'engagement de facteurs de production nécessite de passer par des contrats à terme⁽¹⁹⁾. Le financement de ces obligations salariales implique que les entrepreneurs disposent de monnaie, pour se décharger de leurs dettes avant que leur production ne soit vendue, livrée et payée. J. M. KEYNES assène une critique fondamentale au *marché du travail*, en ce sens qu'il traite l'ensemble des transactions "comme si" elles se réalisaient sur des marchés au comptant (qui s'équilibrent) avec pour résultat que les entrepreneurs produisent pour/par le marché plutôt que sur la base de contrats. Or, dans nos économies le contrat à terme le plus répandu est le contrat de crédit permettant le paiement du salaire nominal. Le *marché du travail* ne peut donc plus être un marché type atemporel, mais doit être un marché de contrat exprimé en monnaie surtout que « c'est à cause des autres caractéristiques de la monnaie, spécialement de celles qui lui donnent sa *liquidité*, que les salaires, lorsqu'ils sont stipulés en monnaie, témoignent d'une certaine rigidité. »⁽²⁰⁾

En conséquence, l'analyse concrète du marché du travail ne peut être effectuée par le modèle néoclassique car ce dernier ne s'attache qu'à l'échange réel, parce qu'il est statique et

(19) Il peut sembler problématique de définir le contrat de travail comme un contrat à terme car il signifie que les entreprises doivent payer les salaires avant d'avoir obtenu les recettes de la production. Mais, on peut transplanter cette question au niveau du contrat de crédit et obtenir une équivalence dans le raisonnement. En effet, les entreprises doivent avoir au préalable un crédit leur permettant de payer les salaires, crédit qu'elles devront rembourser à terme par leurs recettes.

(20) J. M. KEYNES (1969); page 249. Il ajoute à ce propos que « Si les salaires (et les contrats) étaient stipulés en blé, il se pourrait que le blé jouisse d'une certaine prime de liquidité propre à la monnaie. »

sans temporalité ce qui déforme la réalité. En fait, à l'image de ce monde réel, les notions de monnaie, de contrats et de prévision doivent être intimement enchevêtrées au *marché du travail*.

J. R. COMMONS introduit pour sa part directement la notion d'économie contractuelle, car il apparaît que cette notion est le premier élément qui l'a poussé à sortir de la représentation standard du marché du travail. Et sans conteste c'est ici que J. R. COMMONS enrichit de ces concepts pour justifier, puis expliquer la construction de J. M. KEYNES.

J. R. COMMONS développe une notion d'économie contractuelle en plaçant au coeur de son analyse la notion de *transaction*. Pour lui, la *transaction* est une unité institutionnelle élémentaire reprise de la pratique juridique. C'est une activité représentant un lien et une activité sociale et non plus strictement un pur échange économique. A la suite de cet élargissement, il s'agit de déterminer ce qui constitue toutes relations sociales; « Une unité d'intérêt et de conflit [...], d'intérêts mutuellement dépendants [...] dont les participants attendent la répétition continue dans l'avenir. »⁽²¹⁾ Le jeu antagoniste de la *rareté* (i.e. des conflits) et de *l'efficience* (i.e. l'interdépendance) implique l'appréhension des processus de la création d'un ordre au-delà du simple troc. C'est ainsi une justification dans la recherche d'une nouvelle unité d'analyse qui conduit à un rejet du modèle standard du *marché du travail* qui s'attache à des hypothèses irréalistes *d'atomicité* et *d'homogénéité*.

Très brièvement, les différents types de *transactions* de J. R. COMMONS -qui forment une partie des règles collectives- mettent en relation la nature de la transaction avec le statut social et les rapports de domination entre agents. L'ensemble des *transactions* se subdivise en trois catégories qui « épuisent toutes les activités de la science économique. Les transactions d'affaire (*bargaining*) transfèrent la richesse au moyen d'accords volontaires entre égaux en droit.

(21) J. R. COMMONS (1935); page 126.

Les transactions de direction (*managerial transaction*) créent la richesse au moyen d'ordre de supérieurs en droit. Les transactions de répartition (*rationing transaction*) la distribuent au moyen d'accords entre supérieurs en droit. Et puisque que ce sont des unités d'activité sociale, elles sont juridiques et morales en même temps qu'économique. »⁽²²⁾ Plus explicitement, les premières (*bargaining*) renvoient aux relations nouées dans l'échange, à la circulation de la richesse produite; elles reposent sur des accords contractuels qui ont pour objet un transfert de propriété entre des acteurs juridiquement égaux. Les secondes (*managerial transaction*) représentent les relations ayant pour objet la création de richesse, l'usage organisé de la propriété dont l'expression est le rapport commande-obéissance entre des groupes juridiquement et économiquement inégaux. Enfin, les troisièmes (*rationing transaction*) concernent la formulation des règles qui gouvernent les autres types de transactions à propos de la répartition des charges et des bénéfices entre membres d'une entreprise, par l'action collective de supérieurs légaux ayant autorité sur leurs mandats.

Dès lors, en s'attachant à la *transaction*, et non plus à l'échange, cet institutionnaliste analyse explicitement pourquoi *l'atomicité* et *l'individualisme* doivent être rejetés. J. R. COMMONS se justifie en soulignant que dans le système *féodal*⁽²³⁾, l'unité économique était bien l'individu car la valeur d'usage, qui conduisait le système, restait éminemment personnelle. Dans un système *capitaliste*, l'unité économie ne doit pas être définie comme une relation

(22) J. R. COMMONS (1935); page 136.

(23) Pour comprendre sa catégorisation historique de l'économie, il convient de bouleverser l'ordonnancement de *Legal Foundation of Capitalism*, et de commencer par le chapitre VI qui éclaire l'ensemble de cet ouvrage par son caractère général. Plus directement, la substance économique et juridique du système féodal est que la vie économique y est dominée par la *valeur d'usage*, et qu'il existait peu d'échanges. Et lorsque ces échanges avaient lieu ils prenaient la forme du troc où les deux concepts modernes de *propriété* et de *liberté* n'existaient pas comme notions claires et distinctes. C'est donc en quelque sorte la présentation effectuée par l'approche de l'équilibre général.

strictement bilatérale. En fait, il y a au moins deux vendeurs (un effectif et un fictif), deux *échangistes* (un effectif et fictif)⁽²⁴⁾ et une autre personne qui représente l'instance de conciliation en cas de problèmes entre les deux contractants effectifs. L'unité économique, dans le régime capitaliste est donc formée au moins de cinq personnes, et l'ensemble de ces cinq personnes constitue les éléments de l'analyse. Par conséquent:

1) Passe au premier plan les relations d'homme à homme alors que les néoclassiques analysaient les relations homme/nature. Cette nouvelle perspective prend toute son importance quand on s'intéresse non plus au *marché du travail*, mais au *marché de l'emploi*. En effet, il apparaît une hiérarchie de droit et économique qui empêche de considérer l'individu comme l'unité d'analyse pertinente si l'on veut comprendre le monde réel.

2) A côté de la notion de rareté qui était dominante, vient au premier plan la notion de règle, de règles mobiles et de règles en mouvement. La Règle Directrice dans l'abstraction économique ne peut plus être simplement le principe de maximisation car l'élément de base n'est pas l'individu isolé. Par là même, le caractère collectif et sociologique se démarque très nettement de la vision néoclassique du marché du travail.

3) La volonté humaine apparaît au coeur de l'analyse et du système, puisque dans toutes transactions il y a manifestation des volontés. Il ne s'agit plus simplement, comme dans les analyses antérieures, d'alternative entre l'action et l'inaction, entre

(24) Toute cette question renvoie à l'ésotérique chapitre IV de *Legal Foundation of Capitalism*. A ce sujet, J. R. COMMONS montre que lorsque l'on parle d'échange on entend uniquement deux agents, alors que lorsque l'on parle de marché on pense deux, ou plus, vendeurs et deux, ou plus, acheteurs. Or il n'y a pas strictement identité entre ces deux acceptations car on omet artificiellement les relations qui auraient pu se nouer et qui ont influencé la relation bilatérale effective.

l'abstention et l'action. Il s'agit en fait de l'option entre diverses actions possibles, entre de multiples alternatives qui sont conduites dans l'incertitude et au niveau d'un groupe social.

Cette interprétation économique de J. R. COMMONS conduit donc à un schéma humain, relativiste, pragmatique, dynamique tandis que l'économie classique et néoclassique conduisent à des notions absolues, statiques, matérielles, individuelles. En ce sens, les postulats de base créent une compatibilité théorique entre J. M. KEYNES et J. R. COMMONS car chacun considère l'économie concrète en ce sens qu'elle n'est pas un ensemble d'échanges au comptant, et que le temps n'est pas à l'extérieur du système.

En introduction à cette section nous avons opté pour une présentation conjointe des notions de contrat et d'incertitude, sans vraiment expliciter les raisons de cette union. Traditionnellement on invoque que le contrat permet de couvrir en partie le risque lié à l'incertitude. Mais cette justification traditionnelle ne semble pas aller assez loin dans sa propre logique. En fait, plus que dans le risque, il faut rechercher le rapport entre l'incertitude et les contrats dans la temporalité de l'analyse économique. J. ROBINSON⁽²⁵⁾ fait une distinction entre le temps logique et le temps historique. Ce dernier est le temps concret du vécu, c'est-à-dire le temps irréversible alors que le temps logique est abstrait et réversible. Cette différenciation ne signifie pas pour autant que l'analyse dans le temps théorique est incohérente, mais il faut garder présent la véritable évolution de nos économies. Ainsi, la prise en compte des contrats et l'incertitude permet à ces deux auteurs d'introduire une partie du temps historique en acceptant l'influence du passé sur le présent. Mais ces deux impulsions permettent aussi d'incorporer un temps logique de durée de production qui conditionnera notre reconstruction à venir.

(25) J. ROBINSON (1962); pages 22 à 29.

2.2. Les lois psychologiques et les conventions: une limite réaliste à *l'homo-oeconomicus*.

Comme le souligne J. R. COMMONS, le temps, le jugement, la culture marquent de relativité historique et sociale les phénomènes économiques.⁽²⁶⁾ Par conséquent, il n'est pas étonnant que cet auteur place au coeur de la théorie économique l'analyse des comportements par *l'action collective* afin d'appréhender les activités économiques et le capitalisme. Car en fait, considérer *l'institution* comme unité d'investigation de l'économie, c'est introduire cette dose non négligeable de relativisme historique et social. L'approche de J. R. COMMONS va répondre à cette nécessité en élaborant une théorie économique reposant sur l'élaboration de catégories d'analyse particulières: les « transactions » et les « institutions ». Nous avons déjà abordé la question de la *transaction* dans notre section précédente en montrant en quoi elle diffère de l'échange et donc en quoi elle oblige à une reconsidération du marché du travail néoclassique purement échangiste. Ici, nous nous attacherons à montrer comment le second volet repousse de nouveau l'analyse néoclassique au-delà du réel.

J. R. COMMONS propose une approche de l'économie par *l'action collective*, avec un renouvellement de la méthode en économie qui aboutit à une construction de nouveaux concepts à mon sens qualifiable de pragmatiques. Etudier *l'action collective* permet en effet, de renouveler la conception des comportements et d'intégrer les *institutions* à la théorie économique. J. R. COMMONS écrit pour expliciter sa démarche;

« Ce qui est rouge pour les yeux humains ne correspond pour la physique, la chimie et l'astronomie qu'à de multiples longueurs d'onde, à 400 millions de millions de vibrations par seconde. Cette analogie peint à grands traits le problème de la corrélation du droit, de l'économie et de la

(26) J. R. COMMONS (1950).

morale. C'est le problème de la découverte d'une unité d'activité commune aux trois. »⁽²⁷⁾

Ainsi, on peut interpréter ces mots comme une critique positive des approches traditionnelles puisque offrant une alternative. Cela semble sous-entendre, que certaines approches n'ont pas su aller au coeur des choses et donc n'offrent pas, au sens étymologique, une véritable abstraction riche en enseignements. En effet, l'éthique de J. R. COMMONS, est de replacer la démarche théorique dans un cadre de liaisons causales définies qui permettent le passage du calcul rationnel à la nature humaine. Ce passage se justifie à ses yeux dans le désir de trouver la véritable unité de base sur laquelle la réflexion économique doit se construire. Et pour lui, l'individu ne peut pas être considéré comme cette cellule élémentaire.

La structure de ces liens causaux est élaborée par la définition des institutions. Elle est spécifiée en terme d'action collective car « le principe commun à tout comportement institutionnel réside dans l'exercice d'un contrôle collectif. » Ainsi, « une institution est une action collective dans le contrôle, la libération et l'expansion de l'action individuelle. »⁽²⁸⁾ Ces trois dimensions sont importantes pour comprendre *l'institution* comme médiation entre l'individu et le collectif et par là même comme instance régulatrice. On devine que cette approche éloigne de l'analyse les mécanismes de marché - dans l'acceptation néoclassique du terme - comme instance régulatrice. De plus, elle permet de sortir du schéma probabiliste traditionnel car elle se place dans une évolution sociale hors du champ calculable de l'économie. En fait, les règles ne sont pas seulement des contraintes, mais « définissent des modèles de comportement *attendus* » c'est-à-dire; « plus ou moins ce qu'un individu peut faire ou ne peut pas faire, doit ou

(27) J. R. COMMONS (1935); page 125.

(28) J. R. COMMONS (1934-a); page 73.

ne doit pas faire, a le droit ou n'a pas le droit de faire »⁽²⁹⁾, pourrait ou ne pourrait pas faire, du point de vue du droit ou du point de vue de la coutume.

Dans ce domaine, J. M. KEYNES donne également une importante place aux rapports sociaux pour justifier la rigidité salariale; « Tout groupe d'individus qui consent à une réduction de ses salaires nominaux par rapport à ceux des autres individus ou groupes d'individus, subit une réduction relative de salaire réel qui suffit à justifier sa résistance. »⁽³⁰⁾ D'ailleurs, J. M. KEYNES, adjoint d'autres considérations proches de l'analyse institutionnelle de J. R. COMMONS en affirmant; « puisque la mobilité de la main d'oeuvre est imparfaite et puisque les salaires ne tendent pas à établir une exacte égalité d'avantages nets dans les divers emplois [...] la compétition autour des salaires nominaux influe surtout sur la répartition du salaire réel global entre les groupes de travailleurs et non sur le montant moyen par unité de travail. »⁽³¹⁾

Parallèlement à ces considérations qui renvoient à une notion de classes ou de groupes, J. M. KEYNES introduit dans son analyse *les lois psychologiques*, des formes de *conventions*⁽³²⁾. On peut citer *la préférence pour la liquidité, les instincts animaux, la propension marginale à consommer*. C'est d'ailleurs en introduisant les conventions que J. M. KEYNES résout la contradiction apparente entre l'incertitude et l'organisation nécessaire à l'économie; « Nous supposons en vertu d'une véritable convention, que l'évaluation actuelle du marché, [...] est la seule correcte, [...] encore que sur le plan philosophique cette évaluation ne puisse être la seule

(29) J. R. COMMONS (1931).

(30) J. M. KEYNES (1969); page 43. On peut assimiler cette remarque à l'introduction des formes institutionnelles dans la *Théorie Générale*. Mais contrairement aux oeuvres de J. R. COMMONS, J. M. KEYNES, ne prend pas en considération leurs dynamiques, c'est-à-dire qu'elles ont pour lui un caractère préexistant.

(31) J. M. KEYNES (1969); page 42-43.

(32) Le terme convention est parfaitement défini à la section IV du chapitre XII.

correcte, car notre connaissance du futur ne saurait fournir la base d'une prévision calculée mathématiquement. »⁽³³⁾ Plus spécifiquement sur la question de l'emploi, la *propension à consommer* lui permet d'évaluer exactement les variations du revenu consécutives à des variations de l'investissement et par l'intermédiaire de la fonction d'emploi, il est possible de déduire le niveau d'emploi. Ces *lois psychologiques* et *conventions* limitent le fonctionnement du marché dans son acceptation néoclassique dès lors qu'on le conçoit comme monétaire. On peut également adjoindre un élément plus structuraliste mis en avant dans le chapitre XVIII de la *Théorie Générale*: « Nous prenons aussi comme donné la structure sociale en tant qu'elle comprend les forces, autres que les variables énumérées ci-dessus, qui gouvernent la répartition du revenu national. Ceci ne signifie pas que nous supposions ces facteurs constants... »⁽³⁴⁾ Cela révèle la limite théorique et pratique fondamentale du *marché du travail* néoclassique. Dans ce cadre, non seulement on considère que les normes sociales sont fixées (hypothèse plus ou moins explicite suivant la bonne foi des auteurs), mais qu'en outre elles sont aussi fixes. En fait, tous les éléments qui déterminent en partie chez J.-M. KEYNES et surtout chez J. R. COMMONS le fonctionnement du marché du travail, ne sont pas dans l'analyse néoclassique, comme certains manuels le présentent, des paramètres mais bien des constantes.

Parallèlement, comme nous l'avons déjà vu, après avoir abordé la question des "individus"⁽³⁵⁾ qui renvoie à la notion d'*institution*, et des "marchandises" qui renvoie à l'analyse de la *transaction*, J. R. COMMONS propose une appréhension des relations entre les Hommes.

(33) J. M. KEYNES (1969); page 167. La logique auto-référentielle de la prévision est parfaitement résumée par l'exemple « des concours organisés par les journaux où les participants ont à choisir les six plus jolis visages parmi une centaine de photographies, le prix étant attribué à celui dont les préférences s'approchent le plus de la sélection moyenne opérée par l'ensemble des concurrents. »

(34) J. M. KEYNES (1939-a); page 262.

(35) Les fameux « m » individus qui s'échangent les non moins fameuses « n » marchandises dans le cadre de l'équilibre général.

« L'objet de l'économie politique n'est plus l'individu et les forces de la nature mais des êtres humains tirant les moyens de leur existence les uns des autres par des transferts mutuels de droit de propriété, alors [l'économie institutionnaliste] se tourne vers le droit et l'éthique pour comprendre l'activité économique. »⁽³⁶⁾ Nous ne sommes plus dans la représentation classique centrée sur les relations de l'Homme et la nature ou même néoclassique centrée sur l'individu et sa dotation initiale. Comme l'économie politique orthodoxe s'est construite sur le schéma de la marchandise et de l'action individuelle (versus le schéma *monétaire de production et macro-économique* de J. M. KEYNES et celui de *l'action collective* et de *la transaction* de J. R. COMMONS) elle a sous-estimé le jeu des interactions sociales et supposée que le marché engendre toujours un équilibre. En d'autres termes, toutes les analyses standard, concernant le marché du travail -ou tout autre domaine de l'économie politique- postulent que "le tout est la somme des éléments qui constituent ce tout"⁽³⁷⁾. Or J. R. COMMONS (mais également J. M. KEYNES et le courant post-keynésien) accepte comme postulat de base à sa démarche théorique que "le tout est différent de la somme des éléments qui le constitue". Par là-même on doit sortir d'une représentation individualiste du *marché du travail* où chaque agent possède la même force de marché. J. M. KEYNES déplace la problématique vers les entrepreneurs, en montrant que l'investissement dépend de leurs visions, de leurs esprits animaux (chap. XII), et il rejette le rôle de signal donné au taux d'intérêt par la théorie néoclassique. (chap.VII)⁽³⁸⁾ J. R. COMMONS, parce qu'il ne cherchait pas à savoir ce qui détermine le niveau d'emploi, a davantage cherché à analyser les relations entre les hommes, base de la réflexion et de la construction analytique. Pour

(36) J. R. COMMONS (1934-a); page 155.

(37) Là encore, la plus fameuse agrégation!

(38) M. LAVOIE (1987); page 136 et A. PARGUEZ (1981).

cela, on ne peut considérer un marché uniquement sous l'angle de l'échange. C'est également un lieu d'expression et de création de règles sociales et comportementales puisque:

« Tout le monde sait d'expérience que dans une foule, qu'il s'agisse d'une populace déchaînée dans les rues d'une ville non britannique (car les populations britanniques ne se « déchaînent » pas) ou d'une commission universitaire de vieux professeurs, nous tombons immédiatement à un niveau d'intelligence, de moralité ou de responsabilité plus bas que celui dans lequel nous évoluons habituellement lorsque nous pensons et agissons par nous-mêmes. »⁽³⁹⁾

(39) J. A. SCHUMPETER (1983); page78.

2.3. Synthèse en guise de conclusion provisoire.

Afin de synthétiser l'ensemble des impulsions nécessaires à la compréhension de la seconde partie, nous proposons le tableau-1 comme récapitulatif. Pour mieux le comprendre, il faut noter qu'il est construit en deux parties. La première concerne directement la question des hypothèses posées dans la construction du marché du travail néoclassique. En face de chacune nous avons identifié les propositions alternatives. La seconde partie du tableau est beaucoup plus globale, mettant en avant les différentes conceptions théoriques des néoclassiques, de J. M. KEYNES et de J. R. COMMONS.

Tableau-1: Les rapprochements entre J. M. KEYNES et J. R. COMMONS.

LES HYPOTHESES CONSIDEREES SUR LE MARCHE DU TRAVAIL:		
Modèle NEOCLASSIQUE	Approche de J. M. KEYNES	Approche de J. R. COMMONS
Atomicité.	Notions de groupes et des rapports sociaux.	L'élément de base est l'unité dans laquelle se fait l'échange <i>Transaction.</i>
Agrégation.	Le tout est différent de la somme des éléments qui le constitue.	L'action individuelle est limitée par les règles <i>Collective Action.</i>
Homogénéité.	Rôle central donné aux entrepreneurs dans la théorie de l'emploi.	Relation incluant les notions de pouvoirs économique et social.
Transparence/Information parfaite.	Considération de l'incertitude comme interne au système et à la théorie.	Rapport commande/obéissance et rejet de l'harmonie concurrentielle.
LES CONCEPTIONS THEORIQUES:		
<u>Problème central:</u> Affectation optimale des ressources qui conduit au plein emploi.	L'action des entrepreneurs ne conduit pas au plein emploi des travailleurs.	Allocation juste des charges et profits.
<u>Théorie de l'action:</u> Intérêts personnels sous contrôle de l'unique volonté individuelle.	Prévision & Convention	Intérêt personnel et motivations sociales sous contrôle du groupe.
<u>Conception de l'économie:</u> Mécanismes naturels sans temps ni espace.	Construction concrète au service de l'action.	« Going concern » avec un mécanisme d'allocation artificielle
<u>Méthodologie:</u> Formalisme réductionniste et individualisme méthodologique.	Appréciation économique d'emblée macro-économique.	Holisme et pragmatisme.

Nous avons essayé de montrer comment ces deux économistes considèrent tour à tour les *institutions*. Mais ces considérations ne jouent pas le même rôle dans la critique du *marché du*

travail. En effet, J. M. KEYNES introduit les *institutions* comme un « préalable » à la critique des analyses néoclassiques au nom d'une analyse concrète. De l'autre côté, la pertinence de J. R. COMMONS n'est pas à rechercher exclusivement dans l'impulsion qui a conduit à la critique du modèle standard du *marché du travail*. Il y a certes une similitude dans ces impulsions (justifiant cette première partie), mais, par ailleurs, certains critères de J. R. COMMONS, une fois intégrés à l'analyse de J. M. KEYNES, étendent l'impact et le potentiel du modèle inspiré de la *Théorie Générale*. C'est pour cette raison qu'il est nécessaire de construire un modèle tout en montrant ses limites et implications.

3. D'UNE CRITIQUE A UNE NOUVELLE CONSTRUCTION THEORIQUE DU « MARCHE DU TRAVAIL. »

« La Patrie peut accorder plus de confiance à un critique qui travaille qu'à un enthousiaste qui vocifère. »

E. D'ORS, 1925.

« En ce monde, la moitié des théories n'a pas d'autre raison que celle de justifier nos actes. La seconde moitié justifie la première. »

Anonyme.

Dans cette seconde partie, l'objectif est double. D'abord, construire une nouvelle alternative au *marché du travail* néoclassique à partir de la *Théorie Générale*. Ensuite, nous essaierons d'en révéler ses limites et ses implications. Elle n'est donc que la juste continuité du premier volet, où nous avons déjà mis partiellement à jour les considérations qui devraient aboutir logiquement à l'abandon du modèle du marché du travail néoclassique. Il faut toutefois signaler, qu'il s'agit d'une construction qui s'inspire des considérations de J. M. KEYNES, mais qui sort également du strict cadre de la *Théorie Générale*. Il ne s'agit donc aucunement de faire de l'exégèse, mais plutôt de poser une esquisse en recherchant des éléments extérieurs à l'oeuvre de J. M. KEYNES. En d'autres termes, l'exercice qui suit n'a pas l'intention de révéler ce que J. M. KEYNES a réellement dit. Au contraire, il s'agit de poursuivre la ligne profonde de la *Théorie Générale*, telle qu'elle apparaît avec ses forces et ses faiblesses.

Pour répondre à cet objectif, cette seconde partie se subdivise en deux sections. La première (3.1.) s'attachera à montrer comment J.M. KEYNES est passé d'une critique des postulats néoclassiques à une construction alternative. Dans cette formalisation personnelle nous mettrons les analyses de J. R. COMMONS sous silence. Mais, dans la seconde section, (3.2.) nous envisagerons les limites et les implications de cette alternative. Il sera alors intéressant, d'effectuer un nouveau rapprochement entre nos deux auteurs, afin de montrer comment une

analyse inspirée de la *Théorie Générale* formalise pleinement certains concepts développés par J. R. COMMONS.

3.1. Du rejet des postulats classiques du marché du travail à une construction alternative.

La question ici est cruciale dans l'élaboration de l'argumentation. En effet, c'est en partant de la critique de ce que J. M. KEYNES appelle les postulats de l'économie classique que se trouve la pierre angulaire de notre travail. En premier lieu, il faut considérer la question des deux postulats puis considérer l'apport de cette critique.

3.1.1. La question des deux postulats néoclassiques.

J. M. KEYNES critique en premier lieu le postulat qui affirme que « l'utilité du salaire quand un volume donné de travail est employé est égale à la désutilité marginale de ce volume d'emploi. »⁽⁴⁰⁾ Grâce à ce postulat, l'orthodoxie néoclassique dispose d'une théorie de l'offre de travail qui exclut la possibilité d'un chômage involontaire. J. M. KEYNES porte sa critique uniquement sur une partie de ce postulat à savoir le salaire réel. En effet, il aurait pu remettre en cause le comportement supposé rationnel de l'individu pour que l'on puisse vraiment parler d'égalisation entre désutilité et salaire. Cela est surprenant puisque, nous l'avons vu dans la première partie, J. M. KEYNES considère partiellement des éléments qui limitent la portée analytique de l'*homo-oeconomicus*. Quoi qu'il en soit, bien qu'il pose à mon sens les bases pour une critique plus fondamentale portant sur la notion de désutilité du travail, J. M. KEYNES ne semble pas en tirer la portée théorique. Il reste motivé par des idées d'ordre réaliste qui révèlent (et peut-être dans ce cas limitent) son ambition de rendre effectivement intelligible la réalité de

(40) J. M. KEYNES; (1969); page 35.

l'économie. Il justifie la remise en cause du salaire réel comme unité analytique parce que: « La main-d'oeuvre résiste ordinairement à la baisse des salaires nominaux » alors « qu'il n'est pas dans ses habitudes de réduire son travail à chaque hausse des prix des biens de consommation ouvrière. »⁽⁴¹⁾. Tout comme le propose J.-J. GISLAIN⁽⁴²⁾, il me semble que c'est dans la méthodologie de J. M. KEYNES et dans ce désir de rendre plus intelligible le monde que nous devons trouver la raison de son silence quant à la désutilité du travail. Cette direction semble confirmée par le rôle qu'il donne au salaire nominal dans la *Théorie Générale* qui remet en cause le rôle du salaire réel néoclassique. En effet, J. M. KEYNES critique la possible détermination du niveau des salaires réels par la négociation salariale nominale, puisqu' « il n'est pas évident que le niveau général des salaires réels dépende du montant du salaire nominal stipulé par les employeurs et les ouvriers. »⁽⁴³⁾ Et, il ajoute; « Il se peut que la main-d'oeuvre considérée dans son ensemble n'ait à sa disposition aucun moyen d'amener, en équivalence en biens de consommation ouvrière, [...] à concorder avec la désutilité marginale du volume d'emploi courant. »⁽⁴⁴⁾ Dès lors, même s'il n'apparaît pas de discussion au sujet de la notion de désutilité, la remise en cause des unités de salaire réel suffit au rejet de la courbe d'offre de travail néoclassique. En effet, il n'est plus possible de se fonder sur l'égalité entre l'utilité du salaire à un niveau d'emploi donné et la désutilité marginale associée à ce volume d'emploi pour déterminer l'équilibre.

(41) J. M. KEYNES; (1969); page 39.

(42) J.-J. GISLAIN (1987).

(43) J. M. KEYNES (1939-a); page 34.

(44) J. M. KEYNES (1939-a); page 32. Dans le chapitre XVIII de la *Théorie Générale*, il montre que toute augmentation du salaire monétaire risque d'entraîner une augmentation des prix et donc de laisser les salaires réels inchangés.

Au sujet du second postulat, paradoxalement, J. M. KEYNES, l'accepte sans réticence; « le salaire d'une personne employée est égal à la valeur qui serait perdue si l'emploi était réduit d'une unité. »⁽⁴⁵⁾ On peut se demander pourquoi, tout comme dans le cas de l'offre de travail, les entrepreneurs ne seraient pas sujets à l'illusion monétaire qui conduirait à rejeter l'unité de salaire réel. Mais, J. M. KEYNES écrit: « Ce postulat signifie que, dans un état donné de l'organisation, de l'équipement, et de la technique, il y a une relation biunivoque entre le salaire réel et le volume de la production (et par suite de l'emploi), de telle sorte qu'un accroissement de l'emploi ne peut, en général, se produire sans être accompagné d'une diminution des salaires réels. Nous ne contestons pas cette loi primordiale, qu'à juste titre les économistes classiques ont déclarée inattaquable »⁽⁴⁶⁾ J. M. KEYNES critique toutefois implicitement les conséquences de la construction classique de la demande de travail. Dans le chapitre XIX, l'auteur étudie comparativement les effets d'une baisse des salaires nominaux. Au sujet de la théorie traditionnelle on peut lire; « Une réduction des salaires nominaux, toutes choses égales d'ailleurs, stimule la demande en abaissant le prix des produits finis, et par suite qu'elle développe la production et l'emploi jusqu'à ce que la réduction des salaires nominaux consentie par la main-d'oeuvre soit exactement compensée par le déclin du rendement marginal du travail qui accompagne nécessairement l'accroissement de la production (lorsque l'équipement ne change pas). » J. M. KEYNES ajoute alors; « Un tel raisonnement revient à supposer que la réduction des salaires nominaux laisse la demande inchangée. »⁽⁴⁷⁾ c'est-à-dire qu'il remet en cause l'indépendance entre les courbes d'offre et de demande pour les biens et le travail. Il n'est donc

(45) J. M. KEYNES (1969); page 35.

(46) J. M. KEYNES (1969); page 46.

(47) J. M. KEYNES (1969); pages 264 et 265.

plus possible de raisonner sous le modèle néoclassique qui propose une analyse *dichotomiste*⁽⁴⁸⁾ dans la construction de l'offre et de la demande. En levant cette hypothèse et cette logique, J. M. KEYNES remet en cause la notion de marché du travail. Alors sur un ton ironique, en suivant son raisonnement, il ajoute; « Peut-être certains économistes soutiendraient-ils qu'il n'y a pas de raison pour que la demande varie, puisque son montant global dépend de la quantité de monnaie multipliée par la vitesse de transformation de la monnaie en revenu. [...] Mais plus habituellement, croyons-nous, on reconnaît qu'une baisse des salaires nominaux, en réduisant le pouvoir d'achat de certains travailleurs, peut avoir quelque effet sur la demande globale... »⁽⁴⁹⁾

Ainsi, nous ne sommes plus dans le schéma orthodoxe où l'offre de travail (la demande de bien) et la demande de travail (l'offre de bien) déterminent par confrontation un niveau d'emploi, de production et de salaire d'équilibre et de plein emploi. Dans ce schéma avancé par J. M. KEYNES, la demande de travail (le niveau futur de production réalisé ou le niveau espéré des ventes) détermine le niveau d'emploi (qui ne correspond pas à une courbe d'offre de travail) qui détermine la demande globale (le niveau futur des ventes réalisé qui n'est pas nécessairement le niveau réalisé de la production). Même s'il n'y a pas un rejet de la courbe de demande de travail (qui aurait dû se faire par le rejet du postulat I de l'économie classique), il y a un rejet de la réalisation systématique de l'équilibre par le mécanisme de marché sur tous les marchés y compris celui du travail en montrant qu'on ne peut accepter l'idée d'une construction

(48) Ce terme est à entendre dans la définition qui est donnée de la dichotomie dans le dictionnaire *Le Nouveau Robert*: « Division, subdivision binaire (entre deux éléments qu'on sépare nettement et qu'on oppose). PAR EXT. Opposition binaire d'éléments abstraits complémentaires »; *Le Nouveau Petit Robert*, sous la direction de J. REY-DEBOVE et A. REY; édition Le Robert; 1993; Paris; page 639, 1er colonne. Si le choix de la terminologie semble malheureux (car elle renvoie à la dichotomie monétaire/réelle), cette maladresse est volontaire afin de montrer qu'il faut, pour éviter ce travers, passer par une intégration préalable de la monnaie au raisonnement économique.

(49) J. M. KEYNES (1969); page 264. Le texte est souligné dans l'original.

dichotomiste de l'offre et de la demande. On peut même se demander si le postulat I n'est pas nécessaire à J. M. KEYNES afin d'offrir une clef d'entrée dans son raisonnement. Dans ce cas, ce postulat revient uniquement à considérer que les entreprises maximisent leur profit et qu'il en découle unilatéralement un niveau d'emploi. Donc J. M. KEYNES conserve une conception marshallienne de la maximisation du profit et donc *de facto* la condition d'égalité du rendement marginal du travail au salaire réel.

Déjà quelques traits de la reconstruction apparaissent dans la discussion sur ces deux postulats. Afin de clarifier les choses, il me paraît nécessaire d'effectuer quelques compléments. D'abord, les accords conclus entre les entrepreneurs et les ouvriers pour la fixation du salaire nominal ne déterminent pas *de facto* le salaire réel. Cela revient à montrer que seules les entreprises déterminent les prix et que les employés n'ont que peu d'influence sur leur niveau de salaire réel. Nous trouvons ici, une ébauche de la hiérarchie entre les agents économiques suivant leur pouvoir économique respectif. C'est une des implications que l'on doit, à mon sens, absolument intégrer à notre reconstruction. Ensuite, comme le souligne J. M. KEYNES dans l'appendice du chapitre XIX et dans le chapitre II, raisonner en termes réels suppose implicitement que les personnes dépourvues d'emploi cessent d'offrir leurs services dès lors qu'il y a une hausse même limitée du coût de la vie. Il faut ainsi d'emblée poser notre modèle en terme nominal afin d'apporter une alternative réaliste en accord avec ces perceptions. Enfin, il faut montrer que le chômage est un phénomène involontaire car indépendant des actions des demandeurs d'emploi. Cet élément rejoint encore partiellement la notion de hiérarchie et les clefs développées dans la première partie qui nous conduisent à repousser l'harmonie concurrentielle. En d'autres termes, en définissant cette dernière comme le fait que les actions des entrepreneurs conduisent toujours au plein emploi des employés, il faut montrer que tel n'est pas le cas dans le

monde réel. Alors sous ces considérations, on ne peut plus adjoindre le terme « volontaire » à celui de chômage.

3.1.2. Une reconstruction positive inspirée de la *Théorie Générale*.

Nous arrivons donc maintenant à la présentation de notre modèle qui se substitue à la présentation standard du marché du travail. Au risque de se répéter on peut de nouveau affirmer que J. M. KEYNES critique la théorie classique d'avoir avancé des postulats qui ne correspondent pas à la société économique dans laquelle nous vivons réellement.

L'un d'eux est que le salaire réel et le niveau d'emploi sont tous les deux déterminés par les prix sur les marchés des produits par le biais du salaire réel. J. M. KEYNES déduit, dans la courte période, que le salaire réel est inversement relié au niveau d'emploi; il inverse ainsi le sens de la liaison néoclassique. « Dans le cas de variations du niveau général des salaires on constaterait, croyons-nous, que la variation des salaires réels qui accompagne une variation des salaires nominaux, loin d'être ordinairement du même sens que celle-ci, est presque toujours de sens opposé. Autrement dit, lorsque les salaires nominaux montent, on constaterait que les salaires réels baissent et, lorsque les salaires nominaux baissent, que les salaires réels montent. »⁽⁵⁰⁾ Ainsi, ce n'est plus le salaire réel qui détermine microéconomiquement le niveau d'emploi, mais le niveau d'emploi, étant donné un niveau de salaire nominal, qui détermine macroéconomiquement le niveau de salaire réel⁽⁵¹⁾. C'est le niveau des dépenses globales, par le

(50) J. M. KEYNES (1969); page 39.

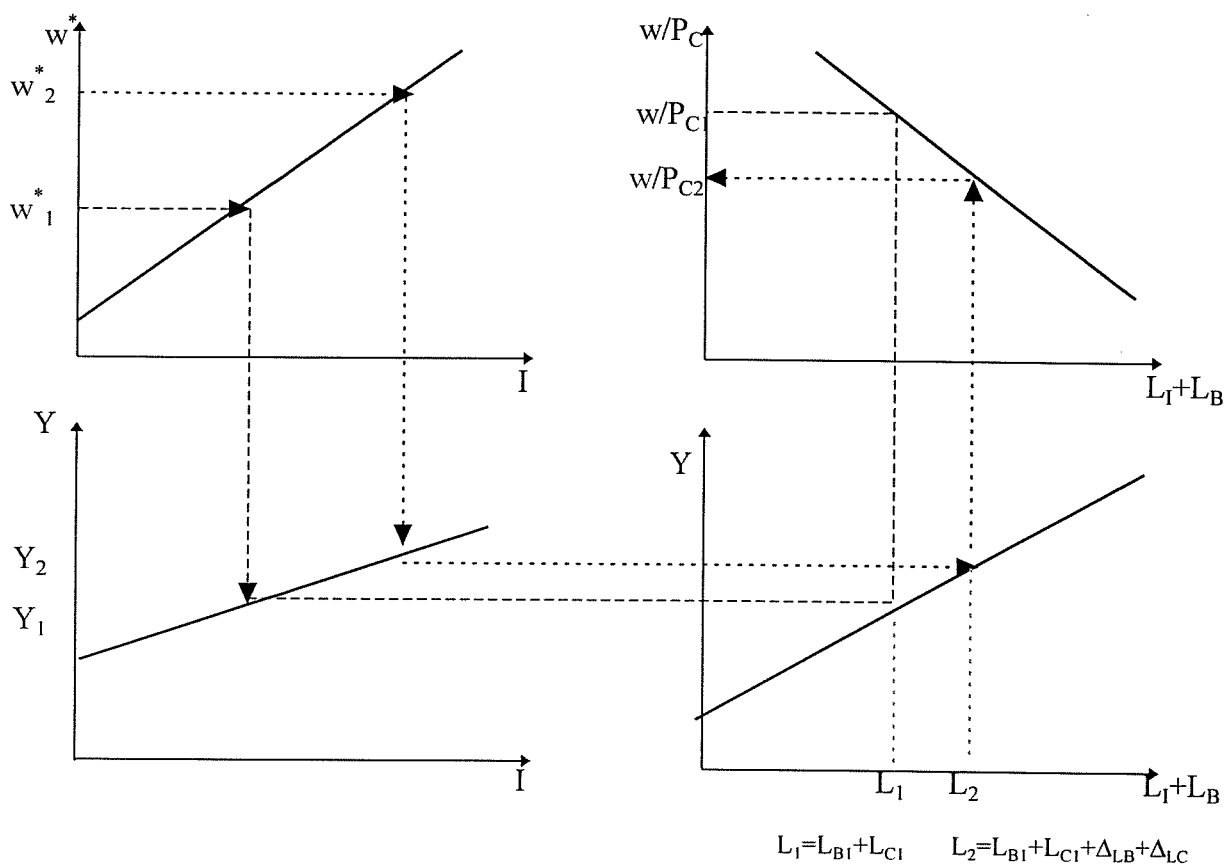
(51) Dans le corps de ce travail nous nous intéressons qu'à un sens causal: la liaison entre la variation de l'emploi et celle du salaire réel. En fait, bien que cela ne soit pas strictement au coeur de notre problématique construite autour de la *Théorie Générale*, il convient de comprendre aussi l'effet d'une variation du salaire réel sur le niveau de l'emploi. Il est concevable de considérer qu'une hausse du salaire réel conduit à une hausse de l'emploi du fait de l'accroissement anticipée de la demande effective consécutive à l'augmentation du salaire réel. Plus spécifiquement, l'ampleur de cette variation de l'emploi, engendrée par une croissance du salaire réel, dépend de la structure de production et en particulier du taux

principe de *la demande effective* qui détermine le revenu réel. En inversant le lien causal (puisque la théorie standard affirme que le salaire réel détermine microéconomiquement le niveau de travail) J. M. KEYNES réintègre les dimensions monétaires et temporelles qui sont cruciales à la compréhension du monde économique concret. La figure-3 permet de comprendre de façon simple l'enchaînement analytique inspiré de la *Théorie Générale*. Je tiens de nouveau à affirmer qu'il ne s'agit nullement de ce que J. M. KEYNES a voulu dire. C'est simplement un prolongement de la ligne exposée dans son oeuvre principale.

Nous verrons dans la section suivante le débat qui s'articule autour de certains éléments de cette présentation en montrant en quoi elle retire de la pertinence à cette présentation. Ce débat est directement lié aux « discussions » qu'il y a eut autour de la *Théorie Générale*, ce qui n'a rien de surprenant. Nonobstant, cette représentation est sous forme séquentielle afin de mettre à jour les différents niveaux d'articulation.

d'utilisation des capacités. Nous retrouvons ici à grands traits l'analyse des modèles kaleckiens de croissance avec un taux d'utilisation des capacités endogènes à l'analyse [M. LAVOIE (1995)]. Globalement, le salaire réel et les profits peuvent augmenter simultanément car, dans le moyen terme, le taux d'utilisation des capacités productives est flexible. De façon plus générale, cette approche post-keynésienne considère que l'économie est dépendante de la *demande*, alors que les modèles néoclassiques mettent au centre de leurs raisonnements *l'offre*.

Figure -3: Une séquence graphique du *marché d'emploi* inspirée de J. M. KEYNES.



On doit maintenant bien évidemment expliciter les différents cadrans qu'on nomme suivant les points cardinaux:

Cadran Nord-Ouest: C'est le principe de *l'accélérateur* qui relie la variation du niveau de salaire anticipée (w^*) à l'investissement (I).

Cadran Sud-Ouest: C'est le principe du *multiplicateur* qui produit tous ses effets dans la courte période sans pour autant accroître le stock du capital qui est posé constant.

A mon sens, ces deux premiers cadrans permettent de formaliser le fait que l'investissement est une fonction du profit anticipé (Chapitre XII), c'est-à-dire des anticipations des entrepreneurs et

que le taux de l'intérêt n'a plus le rôle de signal que lui attribue l'école néoclassique (Chapitre VII)⁽⁵²⁾.

Cadran Sud-Est: On peut postuler que la demande de travail est proportionnelle au niveau de la production dans le court terme, c'est-à-dire avec une productivité du travail donnée et un niveau de capital fixe.

Cadran Nord-Est: C'est le plus complexe à expliquer. Supposons que nous avons deux secteurs d'activité; celui des Biens d'Investissement et celui des Biens de Consommation notés respectivement ci-après par les indices C et I. Afin de clarifier cet exposé, nous poserons comme variables w , L et R comme étant respectivement le salaire monétaire, la quantité d'emploi et le taux de mark-up.

Dès lors, nous avons dans le secteur des biens de consommation:

$$Y_C = L_C w_C (1+R_C) \quad (1)$$

De façon symétrique nous avons:

$$Y_I = L_I w_I (1+R_I) \quad (2)$$

Pour simplifier notre présentation, nous effectuerons deux hypothèses réductrices: la première considère qu'il n'y a pas d'épargne et la seconde pose que $w = w_I = w_C$. Ainsi tous les revenus sont consommés ce qui revient à:

$$w(L_I+L_C)=P_C Q_C \quad (3)$$

Où P_C et Q_C représentent les prix et les quantités du secteur de consommation.

D'autre part, en notant a_C la productivité du travail, nous pouvons poser que:

$$Q_C=L_C a_C \quad (4)$$

En combinant les équations (3) et (4) nous obtenons:

(52) M. LAVOIE (1987); chapitre V.

$$P_C = w/a_C (L_I/L_C + 1) \quad (5)$$

Afin de déterminer le salaire réel, nous pouvons nous servir de l'équation (5) et on obtient:

$$w/P_C = a_C / [(L_I/L_C) + 1] \quad (6)$$

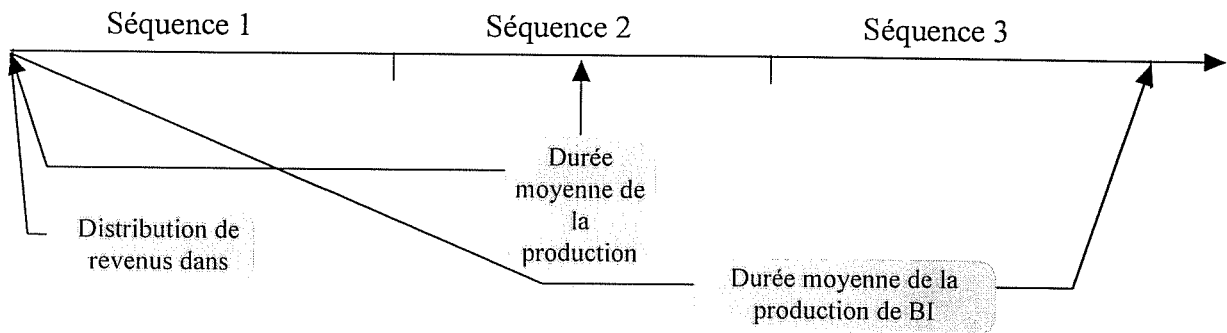
L'équation (6) montre que si l'emploi dans le secteur des biens d'investissement augmente plus rapidement que l'emploi dans le secteur des biens de consommation, de sorte que le rapport L_I/L_C augmente, nous avons une diminution de w/P_C alors que l'emploi global augmente. En définissant le chômage comme $L_{PE} - (L_C + L_I)$ nous constatons (en passant de la situation w^*_1 à w^*_2 sur la figure-3) que le chômage diminue avec une hausse du salaire monétaire mais que le salaire réel diminue. A partir de notre graphique nous avons donc une condition de la forme: $L_2 = L_{B2} + L_{I2} = L_{B1} + L_{I1} + \Delta L_B + \Delta L_I$ avec $\Delta L_I > \Delta L_B > 0$.

Evidemment pour valider de façon théorique une telle analyse, nous devons essayer de comprendre pourquoi il y aurait une différence quant à l'évolution de l'emploi entre ces deux secteurs de production. Pour cela, nous sortirons explicitement de la *Théorie Générale* et chercherons à comprendre quelles sont les conditions implicites qui valident les relations inverses entre le salaire nominal et le salaire réel et entre l'emploi et le salaire réel. Pour cela deux voies semblent envisageables. La première concerne directement la structure temporelle de production des deux secteurs, alors que la seconde repose sur des comportements différents en matière de profit. Nous passerons donc au travers de ces deux pistes avant d'en arriver à notre section suivante qui s'intéressera en toute logique aux limites et implications de notre modèle.

Notre première piste de compréhension est donc la structure temporelle de production. Plus spécifiquement, il s'agit de savoir en ce domaine ce qui empêcherait une croissance aussi rapide de l'emploi dans le secteur des biens de consommation par rapport à celle du secteur des biens d'investissement. Dans ce cas, il y a donc une réponse par les prix plutôt que par les

quantités de la part des firmes fabricant des biens de consommation. Comme le souligne M. SECCARECCIA⁽⁵³⁾, la considération de la liaison entre l'investissement et les prix peut nous permettre d'apporter un crédit relatif à l'analyse présentée. A ce stade, deux sous-ensembles de considérations sont envisageables bien que le premier ne puisse être raisonnablement maintenu.

- Ainsi, nous pouvons premièrement considérer que la période moyenne de production des biens de consommation est plus longue que la séquence d'analyse. Dans ce cas, les firmes du secteur d'investissement embauchent de nouvelles personnes, distribuant ainsi un revenu supplémentaire au début de la séquence. Ce nouveau pouvoir d'achat ne peut être entièrement contrebalancé par une augmentation des biens de consommation disponibles sur cette séquence si l'on considère le niveau des stocks nul. Nous aurions alors un enchaînement du type:

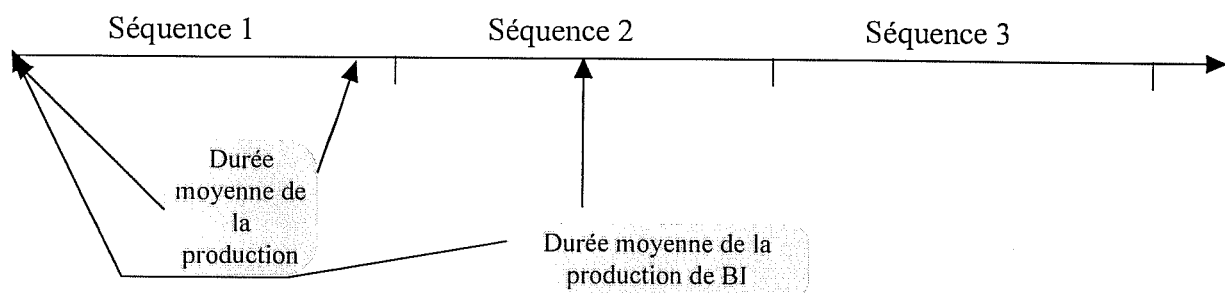


Cette alternative permet de comprendre que l'on observe une relation inverse entre le salaire monétaire et le salaire réel puisque dans la séquence analysée il y a une offre *quasi* fixe dans le secteur des biens de consommation. Le terme *quasi* est important car nous avons posé des durées moyennes de production. Ainsi, il n'est pas inconcevable qu'il y ait une grande amplitude dans les durées de production suivant les différentes firmes du secteur des biens de consommation. Il y aurait alors effectivement une hausse du nombre des biens de consommation disponible à

(53) L'ensemble de cette question est directement inspiré par un article de M. SECCARECCIA (1996).

l'intérieur d'une séquence et donc une hausse de l'emploi dans ce secteur bien que plus faible que celle intervenue dans le secteur des biens d'investissement. De cette façon, nous serions dans une *quasi* période de marché marshallienne où la réaction des entreprises du secteur des biens de consommation à une hausse de la demande effective, se fait surtout par les prix du fait de leur impossibilité de répondre entièrement par les quantités.

- La seconde option, qui me semble plus pertinente est de ramener la durée de production des biens de consommation à l'intérieur de notre séquence. En effet, elle permettrait de donner un sens plus important à notre temps logique. Ainsi en reprenant notre analyse suivant un graphique linéaire nous aurions:



Dans ce cas, toujours en raisonnant sur une notion moyenne de durée de production, la variation du niveau de la demande effective ne peut pas être entièrement compensée par une hausse de la production des biens de consommation, du fait du temps nécessaire à leur production. Il y a donc une réaction par les prix. En outre, les durées de production n'étant pas homogènes, on peut déboucher également (sans jeu de mots) sur la notion de « goulots d'étranglements. » J. M. KEYNES écrit à ce sujet; « Une variation modérée de la demande effective, survenant à une époque où le chômage est considérable, peut donc se manifester surtout par l'augmentation de l'emploi et seulement dans une très faible mesure par la hausse des prix, tandis qu'une variation

plus forte qui, n'ayant pas été prévue, fait apparaître des goulots d'étranglements temporaires, agira plus sur les prix et moins sur l'emploi au début que par la suite. »⁽⁵⁴⁾ Et il continue en disant, « S'il y avait un équilibre parfait dans la répartition entre les différentes branches de la production des ressources spécialisées non employées, le plein emploi apparaîtrait en même temps dans toutes ces branches. Mais en général, la demande de certains biens et services atteint un montant où leur offre perd pour un temps toute son élasticité alors qu'ailleurs il reste un excédent appréciable de ressources inemployées. »⁽⁵⁵⁾ J. M. KEYNES effectue clairement, dans son lien variation de la demande effective/variation d'emploi, une distinction suivant l'ampleur de la variation de l'anticipation. Il est certain que cela affecte la rapidité d'apparition des goulots d'étranglement, d'autant que cet enchaînement renvoie aussi à la question des prophéties autoréalisatrices de la part des entrepreneurs du secteur des biens de consommation. L'état de la prévision peut faire que les entreprises du secteur des biens de consommation ne « croient » pas autant en cette variation de la demande effective que les entreprises du secteur des biens d'investissement. Ces premières répondent donc davantage par une variation de prix que par une variation de la quantité. Cette notion englobe plus généralement le rôle de la perception sur les politiques visant au plein emploi. Il est tout aussi important d'augmenter la demande effective que de rendre crédible cette variation afin d'éviter une pure réponse par les prix, même s'il existe des capacités non utilisées. Cela est important car il ne faut pas oublier que l'investissement, dans un tel monde, est un processus décentralisé.

Afin de faire le lien avec le second élément qui pourrait expliquer la pente négative de notre cadran N-E, nous pouvons introduire des considérations présentes dans un article de M.

(54) J. M. KEYNES (1969); page 303.

(55) J. M. KEYNES (1969); page 302.

SECCARECCIA. Au-delà de son titre explicite la nature du sujet est directement posée en affirmant que « prices are not mere reflections of some Walrasian *raretés* which depend on already produced commodities. »⁽⁵⁶⁾ A partir d'équations similaires à celles exposées précédemment, mais plus générales en incorporant les différents types d'épargne, l'auteur montre rigoureusement qu'il y a un rapport entre le taux de mark-up *normal* et la structure de production. En effet, il apparaît que dans un système compétitif nous avons, à la suite de la confrontation des prix d'offre et du prix de demande un équilibre du type:

$$R_C^* = L_I/L_C \quad (6)$$

Schématiquement, l'équation (5) $\{P_C = w/a_C (L_I/L_C + 1)\}$ représente le prix de demande et le prix d'offre est dérivé de la combinaison des équations (1) $\{Y_C = L_C w_C (1 + R_C)\}$ et (4) $\{Q_C = L_C a_C\}$ de telle sorte que l'on obtient l'équation (1'): $P_C = w/a (1 + R_C)$. Ainsi, dans un système de compétition, nous avons un double enchaînement du type, $\Delta I \Rightarrow \Delta M \Rightarrow \Delta(L_I/L_C)$ et $\Delta(L_I/L_C) \Rightarrow \Delta P_C \Rightarrow \Delta(R_C - R_C^*)$. Dans ce contexte, « inflation is seen as a symptom of the general restructuring of production and employment occasioned by entrepreneurs' decisions to expand productive capacity. »⁽⁵⁷⁾

Pour analyser la seconde voie qui concerne directement le comportement des entreprises par rapport à leur profit, nous devons sortir du cadre de prix compétitif pour se placer dans un cadre oligopolistique. Dans ce cas, il n'y a plus qu'un prix fixé hors des considérations de la demande. Ce prix est formulé par l'équation (1) $[P_C = w/a_C (1 + R_C)]$ où le mark-up change de nature en ce sens où il n'est plus arbitraire. Dès lors, on peut essayer de comprendre ce qui pourrait motiver les entreprises de biens de consommation à augmenter le mark-up plutôt que l'emploi. M. SECCARECCIA (1984) affirme; « because of the problem of increasing risk, firms

(56) M. SECCARECCIA (1984); page 172.

(57) M. SECCARECCIA (1984); page 185.

often have a market preference for internal financing. Tangential to Kalecki's analysis was the belief that not only can a greater "cash flow" give rise to further investment, but that it would also enhance a firm's position in having a greater access to the capital markets »⁽⁵⁸⁾ M. KALECKI⁽⁵⁹⁾ montre que plus les facilités internes de financement sont importantes, moins aux yeux des rentiers l'entreprise est risquée et donc plus facile est l'accès au marché financier. Pour replacer cet élément dans notre perspective, il convient de comprendre que la possibilité des financements futurs est en partie conditionnée par une capacité de financement interne. Ainsi, les entreprises de biens de consommation peuvent dans un premier temps répondre par une hausse des prix, plutôt que par une variation de la quantité produite qui conditionnerait une hausse de l'emploi dans le secteur des biens de consommation. Ainsi, nous retrouvons la relation inverse de notre cadran N-E si l'on considère que les entreprises de biens de consommation augmentent leur mark-up afin d'obtenir une crédibilité supplémentaire aux yeux des marchés financiers. En effet, dans le cas d'une situation oligopolistique, l'équation du cadran N-E devient $w/p = a_c / (1 + R_c)$. Ainsi, une hausse du salaire monétaire accompagnée d'une hausse du taux de mark-up entraîne une diminution du salaire réel.

Nous avons successivement abordé différentes options pouvant justifier l'enchaînement séquentiel proposé. Mais, force est de constater que nous nous éloignons d'une analyse générale, puisque ces relations ne sont théoriquement valides que sous des contraintes restrictives. Il devient donc important de débattre des limites d'une telle reconstruction. Par là-même, nous

(58) M. SECCARECCIA (1984); page 186.

(59) M. KALECKI (1971); *Selected Essays on the Dynamics of the Capitalist Economy, 1933-1970*, Cambridge University Press; page 105 à 107, d'après M. SECCARECCIA (1984).

essaierons de dégager les implications de cette reconstruction en effectuant de nouveau le parallèle entre J. M. KEYNES et J. R. COMMONS.

3.2. Limites et implications théoriques de notre représentation séquentielle.

Les sections antérieures ont été nécessaires au cheminement jusqu'à ce point. Elles ont permis de montrer comment d'une critique des hypothèses de bases de l'économie néoclassique nous sommes arrivés à la construction d'une alternative radicalement différente à plusieurs égards dans son fonctionnement. Ces différences dépassent la pure logique interne, en proposant et formalisant une rupture radicale dans les implications de cette reconstruction. Ce radicalisme est d'autant plus cohérent dès lors que nous adjoindrons à ce modèle des considérations développées par J. R. COMMONS. En effet, ces dernières permettent à la suite de cette réflexion de montrer l'ébauche d'un nouvel objet pour l'analyse économique. Mais au préalable, il convient de rechercher les limites de cette construction en retournant au coeur du débat sur les postulats classiques.

3.2.1. Une reconstruction valide sous des conditions spécifiques.

L'origine de la question, contrairement à la section concernant le débat de J. M. KEYNES sur les postulats classiques, ne concerne pas l'étendue théorique du débat, mais plutôt une question concrète. Cette distinction entre ces deux dimensions n'est pas aussi évidente qu'elle n'y paraît puisque la vision de la réalité dépend de présuppositions théoriques. Le cas de J. M. KEYNES en est une parfaite illustration et nous oblige à repartir des postulats de l'économie classique, et plus spécifiquement au rôle accordé au postulat dans la construction de

la demande de travail. C'est donc un retour sur une des controverses concernant sans doute un des passages les plus cités de la *Théorie Générale*;

« Il serait intéressant de connaître les conclusions d'une enquête statistique sur le rapport qui existe dans la réalité entre les variations des salaires nominaux et celles des salaires réels. Dans le cas d'une variation n'affectant qu'une seule industrie, il est probable que les salaires réels varient dans le même sens que les salaires nominaux. Mais dans le cas de variations du niveau général des salaires on constaterait, croyons nous, que la variation des salaires réels qui accompagne une variation des salaires nominaux, loin d'être ordinairement du même sens que celle-ci, est presque toujours du sens opposé. [...] La raison en est que, dans la courte période, la baisse des salaires nominaux et la hausse des salaires réels doivent toutes deux accompagner, pour des motifs différents, la diminution de l'emploi; la main d'oeuvre accepte plus volontiers des réductions de salaires lorsque l'emploi décline et dans les mêmes circonstances les salaires réels ont tendance à croître puisque, si l'équipement reste inchangé, la productivité marginale de la main d'oeuvre augmente à mesure que l'emploi diminue »⁽⁶⁰⁾

Nous avons retrouvé cette liaison entre le salaire nominal, le salaire réel et l'emploi sans passer par le schéma analytique que propose J. M. KEYNES. En aucun cas il n'est question d'une productivité marginale décroissante et d'une égalisation du salaire réel à la productivité marginale du travail dans notre séquence. Mais, pour retrouver cette liaison nous avons dû adjoindre des hypothèses *ad-hoc*⁽⁶¹⁾ sur la séquence temporelle et les structures de production.

A l'origine, m'étant focalisé sur la critique du marché du travail, l'inversion de la liaison causale me paraissait l'élément le plus important. En effet, comme nous l'avons déjà dit, dans le schéma proposé c'est une augmentation de l'emploi qui conduit à une diminution du salaire réel et non l'inverse. Mais pour comprendre la théorie de l'emploi que l'on pouvait reconstruire à partir de la *Théorie Générale*, la pertinence de notre séquence devait être prise en considération.

(60) J. M. KEYNES (1969); page 39.

(61) Cette locution adjectivale est parfois citée sans trop savoir vraiment quel sens lui donner. Pour ma part, elle correspond à son sens latin *pour cela*, c'est-à-dire qui convient à la question dont il est question, et seulement à celle-ci. D'après *Larousse de la langue française* (1979), page 27.

Comme le montre R. G. BODKIN⁽⁶²⁾ cet enchaînement analytique -et la citation extraite de la *Théorie Générale*- revient à considérer que les salaires réels des travailleurs sont bas durant les phases de prospérité du cycle économique. Cette affirmation avait été déjà discutée par J. T. DUNLOP⁽⁶³⁾ et L. TARSHIS⁽⁶⁴⁾ avant le début des années quarante. Contrairement à R. G. BODKIN(1969) ces deux auteurs n'avaient pas pris clairement en compte la pertinence des méthodes d'analyse d'une telle liaison⁽⁶⁵⁾. Quoiqu'il en soit, les résultats essentiels des études de ces auteurs ne confirment pas le sens de la liaison traditionnelle. Par ailleurs, comme le souligne J. TOBIN⁽⁶⁶⁾, il est surprenant que J. M. KEYNES n'ait pas d'emblée accepté l'idée d'une relation positive entre l'emploi et le salaire réel. En effet, si le salaire réel n'a pas besoin de baisser avec une hausse de l'emploi, la nature involontaire du chômage devient plus explicite. Dans ce cas, le chômage ne peut plus être interprété comme un désir des ouvriers d'avoir un salaire réel trop élevé par rapport à celui de l'équilibre. L'aveuglement de J. M. KEYNES⁽⁶⁷⁾ a été aussi le mien. E. NELL⁽⁶⁸⁾ démontre qu'il revient à accepter le cœur de la théorie de la productivité marginale avec ses inconsistances par rapport à la réalité et ses incohérences théoriques⁽⁶⁹⁾. Plus précisément, je pense que la raison du maintien de cet enchaînement se trouve dans le principe de la maximisation du profit. Celui-ci offre à J. M. KEYNES un élément qui

(62) R. D. BODKIN (1969).

(63) J. T. DUNLOP (1938).

(64) L. TARSHIS (1939).

(65) En effet, différents problèmes se posent; la hausse séculaire des salaires réels, les intercorrélations entre les changements dans les salaires réels et les salaires nominaux. En outre, il y peut y avoir des effets de feed-back entre le salaire réel et le niveau de chômage qui peuvent être difficiles à capter.

(66) J. TOBIN (1958).

(67) En effet, dans un article consacré à cette question, J. M. KEYNES (1939-b) conclut qu'il ne faut pas se hâter d'abandonner la doctrine traditionnelle en cette matière.

(68) E. NELL (1978).

(69) E. NELL (1978); « The assumption is plain: whatever is produced will be sold because supply creates its own sufficient demand. »; page 25

détermine la quantité d'emploi offerte par les entreprises. Mais, il conduit aussi à accepter la condition d'égalité entre la productivité marginale et le salaire réel. Ainsi, en considérant qu'il y a une productivité marginale décroissante et que le salaire réel est équivalent à la productivité marginale, une hausse du revenu permet des anticipations favorables à l'emploi. Cette hausse de l'emploi conduit suivant ce modèle de productivité marginale décroissante à une diminution de la rémunération réelle.

Ainsi, ce vestige marginaliste pose problème, d'autant que sa validité factuelle a été mise en doute par les travaux de J. T. DUNLOP (1938), L. TARSHIS(1939) et R. G. BODKIN(1969). Mais, sa place est asymétrique. Il ne retire rien à la portée des critiques faites par J. M. KEYNES à l'encontre des représentations standards du marché du travail. Par contre, il limite la validité de la reconstruction quand on s'attache à la généralisation de son application. Le sens de généralisation n'est pas celui que J. M. KEYNES a donné à sa théorie où il s'attache à prendre en considération des éléments pertinents jusque là ignorés. Ici la généralité s'applique non pas à la théorie mais au fonctionnement de cette théorie. En effet, il est concevable de trouver une relation positive entre la variation du niveau d'emploi et le salaire réel. Par exemple dans un modèle simpliste, en partant de nouveau d'une hausse anticipée du salaire monétaire, on peut considérer que l'augmentation de l'emploi dans le secteur des biens d'investissement se fait davantage dans le long terme que dans celui du secteur des biens de consommation. Dès lors le rapport L_I/L_C diminue à court terme conduisant ainsi à une baisse des prix des biens de consommation (toutes choses égales par ailleurs) et donc dans le court terme à une hausse du salaire réel alors que l'emploi augmente. Mais notre approche séquentielle et cet ultime raisonnement montrent qu'il n'y a pas **a priori** de systématisme. Ce n'est donc pas l'acceptation du postulat classique par J.

M. KEYNES qui pose véritablement un problème dans la validité de sa construction, mais surtout sa généralisation.

En dépit de toutes ces remarques, l'analyse séquentielle effectuée dans la section précédente apporte également de nombreuses implications qu'il convient de passer en revue pour comprendre toute sa pertinence. Cette pertinence est d'autant accru quand on lui adjoint certains concepts développés par J. R. COMMONS.

3.2.2. La pertinence des implications.

La question centrale de ce dernier paragraphe est de faire apparaître la puissance explicative de notre construction. Schématiquement, elles peuvent se stratifier en deux catégories. La première concerne la représentation réaliste de ce qu'il permet. Les secondes se situent davantage dans une mise en perspective théorique de ces implications.

3.2.2.1. D'une construction réaliste.

Avant d'incorporer la conceptualisation de J. R. COMMONS, quelques éléments doivent être pris en compte. Comme nous l'avons explicitement montré, notre construction alternative démontre qu'aucune causalité n'assure le plein emploi. Comme le souligne A. PARGUEZ⁽⁷⁰⁾ l'épargne dans le modèle néoclassique détermine l'investissement, ce qui signifie que les entreprises n'agissent que sur commande de *l'organisation* ou du *système*. Or nous avons vu que le modèle « keynésien » s'articule sur les notions décentralisées de prévision et de convention. L'investissement étant décentralisé, il y a une hiérarchie d'acteurs dans l'ordre dont ceux-ci ont accès à la monnaie, soit comme origine ou résultat d'une activité. La règle de fonctionnement n'a de sens qu'en référence étroite avec l'acceptation du signe monétaire. Tout

(70) A. PARGUEZ (1984).

est déclenché par les anticipations des entrepreneurs concernant la production et la distribution des revenus monétaires. Ces anticipations entrepreneuriales sont contraintes par les possibilités de la création technologique et par les perspectives induites concernant les modifications ou les perceptions de l'évaluation conventionnelle. Cette dernière n'a rien de mécanique et ses résultats dépendent de facteurs extérieurs à l'analyse stricte du marché du travail. En effet, comme le souligne J. M. KEYNES; « Si la baisse des salaires et des prix prend une certaine extension, les entrepreneurs qui sont fortement endettés peuvent se trouver rapidement gênés au point de devenir insolvables, ce qui porte une grave atteinte à l'activité de l'investissement. »⁽⁷¹⁾ La baisse des salaires en période de récession ne réussirait pas à faire baisser le chômage, parce qu'elle n'augmente pas l'emploi.

Comme le sous-entend le graphique, l'unité de quantité d'emploi⁽⁷²⁾ et la notion de contrat à terme conduit à faire une distinction entre *emploi* et *travail*⁽⁷³⁾ ce qui correspond à deux modes d'interprétation. Traiter du travail -comme dans les modèles standards- c'est raisonner en terme de marché où le salaire réel équilibre les quantités offertes et demandées. Ce sont donc les salariés à la recherche de leur solvabilité, qui déclenchent l'initiative de la transaction. Le système inspiré de J. M KEYNES raisonne en terme d'emploi, c'est-à-dire de poste de travail à pourvoir. Ce sont les entrepreneurs qui proposent des emplois, à des conditions de rémunération fixées à l'avance, et ce sont les salariés qui en sont preneurs. Ce renversement de situation n'est pas artificiel; il procède d'une conception différente de la question à débattre et de la finalité du

(71) J. M. KEYNES (1939); page 279.

(72) Elle est définie comme « l'emploi pendant une heure d'une main-d'oeuvre ordinaire et en pondérant proportionnellement à sa rémunération l'emploi pendant une heure d'une main-d'oeuvre spécialisée. » J. M. KEYNES (1969); page 65.

(73) Le titre en lui même de la *Théorie Générale...* est explicite à ce sujet.

modèle. Les entrepreneurs ont l'initiative du nombre d'emplois, car c'est en fonction du montant de la *demande effective* anticipé (cadres N-O et S-O) qu'est fixé le volume de la production et par voie de conséquence le volume de main-d'oeuvre nécessaire pour l'obtenir, eu égard à la technique utilisée dans les entreprises (cadran S-E). Il s'ensuit que la quantité d'emplois est fixée avant tout contact entre offreurs et demandeurs. Ce n'est pas le niveau de la rémunération des salariés qui pourrait décider les entrepreneurs à embaucher des travailleurs supplémentaires, à partir du moment où ils ont fait leur plein de main-d'oeuvre eu égard au volume de production établi par la *demande effective*. Le salaire est déterminé en dehors de toutes préoccupations de détermination du volume d'emploi.

J. M. KEYNES ne met pas en doute l'existence de lieux où les agents peuvent échanger des biens ou des heures de travail. Mais, il critique en fait le caractère restrictif de la définition du marché néoclassique. En fait, dans cette acceptation, l'équilibre résulte des discussions entre tous les agents et non d'une décision unilatérale d'un groupe d'agents. En d'autres termes, à condition de se porter offeror ou demandeur, tout agent peut remettre en cause les termes de l'échange. Une telle conception présuppose que les "offres" et les "demandes" puissent être tracées indépendamment, ce qui revient à supposer que les préférences et les contraintes soient définies préalablement à l'échange. Comme nous l'avons vu, J. M. KEYNES a rompu avec cette conception, car pour lui l'emploi ne dépend que des décisions des entrepreneurs qui se trouvent en position d'imposer aux autres groupes d'agents leurs propres préférences. En fait, le salaire est fixé par les conventions collectives et en vertu du pouvoir de pression des organismes de salariés suivant la situation économique. Une fois fixé, le salaire s'impose à tous. La situation est donc caractérisée par l'initiative des entrepreneurs en matière de volume d'emploi (lequel est rigide une fois le volume de la *demande effective* déterminé) et par l'initiative des salariés en matière de

convention collective. C'est dire que cette procédure d'emploi de la main-d'oeuvre ne saurait être assimilée à un mécanisme de marché lequel exerce un triple rôles: équilibre, régulateur et stimulant avec une confrontation offres demandes et des prix qui supposent la flexibilité, soit des quantités, soit des prix⁽⁷⁴⁾. Le système inspiré de J. M. KEYNES exclut donc le "marché du travail" au sens propre du terme, de telle sorte que le salaire n'est pas un prix, mais un revenu et le travail n'est pas un bien.

3.2.2.2. *A la définition d'un nouveau cadre d'analyse.*

A ce stade, il est intéressant de prendre en considération l'analyse de J. R. COMMONS qui s'intéresse davantage à qualifier ce qu'est précisément ,ou ce que devrait être, l'analyse théorique du *marché du travail*. Les chapitres VI et VII de *Legal foundation of capitalism* analysent "précisément" cette question avec un certain obscurantisme. J. R. COMMONS souligne la difficulté qui empêche, ou qui devrait empêcher, de transposer purement et simplement pour le marché du travail les lois et les principes qui valent pour le marché des biens. En ce sens, il rejoint notre alternative inspirée de la *Théorie Générale* qui fait une spécificité de l'emploi. Que vend au patron l'ouvrier? Pour J. R. COMMONS, l'employé vend contractuellement sa bonne volonté. Celle-ci n'a pas de valeur d'échange (car sa propriété est indissociable) et la rupture de contrat établi par l'ouvrier ne peut pas être sanctionnée par la loi.

(74) Pour ramener J. M. KEYNES dans le giron néoclassique, il suffit de faire croire que son analyse ne postule qu'un salaire monétaire rigide à la baisse. Une telle interprétation enseignée par des générations de manuels repose toutefois sur une mauvaise lecture de la *Théorie Générale* dans laquelle on peut lire au chapitre III; « Nous ferons l'hypothèse que le salaire monétaire et les autres coûts de facteur sont constants par unité de travail employé [...] Cette simplification [...] n'est introduite que pour faciliter le raisonnement. Que le salaire monétaire et les autres coûts de facteur soient ou non sujets à variation, cela ne change rien à la substance du raisonnement. » Toutefois, il y a une contradiction relative, car comme on l'a déjà remarqué J. M. KEYNES affirme que le salaire témoigne d'une certaine rigidité quand il est exprimé en monnaie. Dès lors ce qu'il présente comme une simple hypothèse de travail, qu'on peut lever, devient essentielle à son analyse. En fait, c'est plus de la nature du salaire et de la notion d'emploi que naît l'originalité la *Théorie Générale*.

Que devient alors le contrat de travail? Une expression subjective et J. R. COMMONS déclare que le contrat de travail est en fait une multitude de contrats; « The labor contract therefore is not a contract, it is a continuing implied *renewal* of contracts at every minute and hour, based on the continuance of what is deemed, on the employer's side, to be satisfactory service, and, on the laborer's side, what is deemed to be satisfactory conditions and compensation. »⁽⁷⁵⁾. Tout comme chez J. M. KEYNES, on ne peut s'appuyer sur des offres et demandes construites indépendamment les unes des autres. En effet, la relation de travail est très spécifique; « The relation between the two [employer/employee] is not that of right and duty -neither the right of the laborer to the particular job and the corresponding duty of the employer to retain him, nor the right of the employer to have the laborer remain on the job and the corresponding duty of the laborer to remain -but the relation between the two is that of liberty and exposure- the liberty of the laborer to quit and an equivalent exposure of the employer to damage on account of the employer to dismiss him and the corresponding exposure of the laborer to the damage of possible unemployment. »⁽⁷⁶⁾

Nous sommes alors dans une conception plus proche de l'interdépendance absolue, mais asymétrique, où émerge l'idée du dilemme du prisonnier. Cet institutionnaliste conceptualise davantage le marché de l'emploi, et il n'est donc pas surprenant que les nouveaux courants de l'économie du travail des *conventions* trouvent leurs racines dans ses travaux. Mais J. R. COMMONS, contrairement à J. M. KEYNES, n'arrive pas à cette conclusion en suivant des considérations théoriques sur les éléments qui déterminent la quantité d'emploi. Pour lui ce sont

(75) J. R. COMMONS (1924); page 285.

(76) J. R. COMMONS (1924); page 287.

davantage des postulats provenant de l'observation de la réalité, alors que pour l'auteur de la *Théorie Générale* ce sont à la fois des hypothèses et des conclusions qui découlent de son analyse.

Parallèlement, J. R. COMMONS développe le concept de *réention* qu'il substitue à la notion de *détention* au niveau du marché du travail, et cette conceptualisation donne un crédit important à l'analyse inspirée de la *Théorie Générale*. Pour mieux comprendre l'acheminement de cette idée, il nous faut retourner au coeur de l'oeuvre de cet institutionnaliste. Mais étrangement nous nous attacherons surtout à son autobiographie *Myself*⁽⁷⁷⁾. Il me semble que J. R. COMMONS a écrit son autobiographie, moins pour raconter le détail de sa vie que pour expliquer la genèse de ses idées; et c'est par là aussi qu'elle devient intéressante dans la compréhension de son schéma analytique. On comprend donc mieux la remarque de W. C. Mitchell « Readers will get more profit and more pleasure from the 900-pages treatise if they start with the 200-pages autobiography. »⁽⁷⁸⁾.

En 1892 J. R. COMMONS devient professeur à BLOOMINGTON, avec l'appui de son maître R. T. ELY. Trois ans après, il quitte ce poste dans des conditions assez curieuses qui, par leurs conséquences, nous permettent de mieux comprendre l'originalité de sa démarche. En effet, on lui propose d'être nommé, avec un traitement plus élevé, à SYRACUSE. N'ayant aucune envie de s'y rendre, il pense que cette offre va lui donner la possibilité d'un petit marchandage. Il écrit donc au président de l'Université de BLOOMINGTON qu'on lui offre un autre poste financièrement plus avantageux, avec l'espoir qu'on va lui répondre: restez avec nous et nous augmentons votre traitement. Mais il reçoit du Président le conseil d'accepter sur-le-champ cette

(77) J. R. COMMONS (1934-b). C'est sans aucun doute le plus clair de ses ouvrages et qui explicite le mieux sa pensée.

(78) W. C; MITCHELL (1950); page 313. C'est un conseil à suivre au pied de la lettre pour les aventuriers des institutions!

offre, et il est alors obligé d'y partir. Jamais plus, par la suite, ayant été échaudé par cette expérience malheureuse, J. R. COMMONS ne se hasarderà à des demandes de relèvement de traitement. Mais, indéniablement, il se souviendra de cet incident quand il aura à décrire les forces qui interviennent pour gouverner les mécanismes économiques et spécifiquement l'emploi. C'est pour cela qu'il faut selon lui mettre au premier plan *le pouvoir de marchandage et la psychologie des négociations*. L'analyse des néoclassiques lui paraîtra méconnaître ces éléments qui ne peuvent se traduire en formules quantitatives, mais qui, souvent, sont décisifs dans les transactions réelles. Plus formellement J. R. COMMONS met un terme (et définit) sur ce qui transparaît de la *Théorie Générale* en montrant que c'est la quantité d'emploi qui est importante pour comprendre la réalité. Mais la petite histoire ne s'arrête pas là. En arrivant à SYRACUSE, J. R. COMMONS ne cache pas au Président de l'Université qu'il professe, à bien des égards, des opinions subversives et qu'il est socialiste. A peine en place, il entreprend des enquêtes sur les régies municipales avec la participation de ses étudiants. Ces « travaux » entraînant quelques désordres, on le prie de transporter son laboratoire en dehors de l'Université. Il établit ensuite, toujours avec ses élèves, une coopérative qui soulève des protestations des commerçants de la ville. J. R. COMMONS s'engage aussi à l'extérieur du cadre universitaire en participant à une réunion contre l'autorisation de jouer au base-ball le dimanche⁽⁷⁹⁾. Un certain nombre de parents d'élèves se plaignent de cette activité extra-universitaire et de son zèle universitaire peu académique. L'Université s'inquiète des protestations de parents au sujet de ce professeur. Mais, à sa grande surprise on ne lui adresse même pas de blâme au cours de la session. Par contre, à la fin de l'année on volatilise simplement sa chaire en annulant les crédits. Sa chaire étant supprimée il se trouve logiquement sans emploi. Cette aventure malencontreuse conduit J. R.

(79) C'est un problème qui passionnait l'opinion à cette époque.

COMMONS à redéfinir la notion de propriété. Selon lui, les « vieux économistes » affirment que la propriété, ou la richesse, consiste à *détenir* quelque chose *-to hold*. En réalité, très souvent; la richesse et le pouvoir consiste à *retenir* quelque chose *-to withhold-* dont les autres ont besoin et qu'ils ne possèdent pas. En d'autres termes, la notion de richesse a souvent un contenu moins physique que juridique. En élargissant ce changement de perception, J. R. COMMONS redéfinit l'objet de l'analyse économique. Il en arrive à rejeter les vues optimistes qui reposent sur une « théorie métaphysique »⁽⁸⁰⁾ selon laquelle il y a un ordre naturel aux choses. Son analyse est de sous-entendre qu'il y a création d'une rareté artificielle, puisque la *rétenion* prive les autres individus de ce que l'un d'eux retient. Cette révolution dans les notions de l'analyse sont directement déduites de sa réalité et lui inspire une perspective d'analyse différente parfaitement formalisée par la théorie de l'emploi inspirée de la *Théorie Générale*. Anecdoticquement, on trouve dans ces tranches de vie la matrice d'une théorie alternative. A l'économie de la *détention* des biens pour soi, et à la théorie de *l'action individuelle*, doit se substituer l'économie de la *rétenion*.

L'ensemble de ces considérations découle sur deux éléments importants. S'il n'y a pas de conteste possible sur le fait que la *Théorie Générale* est construite dans un monde d'abondance, nous arrivons sur l'analyse du *marché du travail* à une notion de *rareté* en terme d'emploi. Il existe une rareté d'emploi car la hiérarchie des agents, et l'absence de lois naturelles font que les actions des firmes ne mènent pas systématiquement au plein emploi de la main-d'oeuvre. Cette rareté est donc artificielle car interne au système. Le chômage provient des actions des entrepreneurs qui n'ont pas comme finalité un bien être collectif. Ceci crée une rétenion qui rend nécessaire la coopération et la place d'un agent qui gouverne le système. Elle ouvre donc la porte

(80) Et comme l'a dit J. PREVERS; « métaphysique, un si grand mot pour dit que l'on ne sait pas. »

pour la justification des syndicats et de l'Etat dans le système. Non pas exclusivement pour eux-mêmes mais aussi parce qu'ils sont nécessaires pour permettre la reproduction du système. Comme le montrent toutes les oeuvres de J. R. COMMONS, l'idée est de rendre le capitalisme bon pour lui permettre de survivre au communisme ou au fascisme⁽⁸¹⁾. Le second élément s'instaure dans une continuité logique du premier. En partant d'une critique, J. M. KEYNES construit un nouvel objet d'analyse. En effet, par leurs similitudes et leurs correspondances, ces deux auteurs montrent qu'il faut changer l'objet de l'économie. La place est ouverte pour construire une science sociale qui analyse la rétention et non plus la détention. Elle n'a plus besoin de s'appuyer systématiquement sur une critique des développements de l'orthodoxie économique. J. M. KEYNES formalise pleinement ce que J. R. COMMONS percevait: l'analyse économique des actions « des êtres humains tirant les moyens de leur existence les uns des autres. »⁽⁸²⁾ En d'autre terme, c'est l'acceptation de l'économie comme une science sociale et humaine. Par là-même la place centrale doit être donnée aux différents acteurs économiques suivant leur fonction dans l'économie capitaliste.

Cette asymétrie dans la place des agents peut également être retrouvée dans la discussion sur les postulats de l'économie classique⁽⁸³⁾. C'est de la maximisation des fonctions de préférence et de profit que découlent les courbes d'offre et de demande des différents individus en concurrence pure et parfaite. L'entreprise qui maximise son profit exprime une courbe de demande des facteurs -et notamment le travail- telle qu'en tout point de cette courbe il y ait

(81) Il est étonnant de voir combien ces deux systèmes politiques ont de l'importance, même si J. R. COMMONS sait parfois nous perdre.

(82) J. R. COMMONS (1934-a); page 155.

(83) D'ailleurs, ce sont en fait les résultats de la théorie néoclassique, résultats qui se déduisent d'hypothèses logiquement antérieures.

l'égalité entre la rémunération réelle du facteur et sa productivité marginale. C'est cette première proposition que J. M. KEYNES accepte. On peut y lire un reste de la théorie marginaliste comme nous l'avons montré dans le débat sur les limites de cette approche. Mais, il peut également être vu sous un angle différent en accord avec une distinction entre le rôle des différents agents. Il faut pour cela se rappeler que J. M. KEYNES s'adresse à ses confrères économistes. Il leur concède certaines hypothèses habituelles qui doivent être considérées pertinentes. Par contre le refus du second postulat signifie donc, sous cet angle, que la courbe d'offre de travail n'est pas un outil pertinent dans l'analyse de la détermination du volume d'emploi. Il en est ainsi non pas parce que les salariés n'ont pas d'idée sur la quantité d'emploi qu'ils souhaitent, mais plutôt parce que leurs désirs ne sont pas pris en compte par les entrepreneurs. Dans ce sens, comme le montrent clairement les relations entre nos quatre cadrans, c'est le niveau de l'emploi qui détermine le salaire réel. Il y a donc proclamation d'un sens causal, à l'opposé de l'approche néoclassique dans laquelle l'interdépendance générale interdit l'affirmation de relations univoques. Les entreprises ont la prééminence. En aucun cas, l'existence de ce chômage involontaire ne donne naissance à un processus d'ajustement vers l'équilibre. Ce n'est pas que ce processus soit bloqué par hypothèse ou en raison d'une inertie quelconque. C'est tout simplement parce qu'il n'y a pas de marché. L'emploi n'est pas déterminé sur un marché où se rencontre systématiquement entrepreneurs et salariés. Comme nous l'avons au préalable montré, il résulte d'une décision asymétrique qui a pour conséquence à la fois de produire un chômage involontaire et de fixer le revenu des salariés. Toutefois, je pense qu'il existe une notion d'offre de travail inhérente à ce raisonnement. En effet, si tel n'est pas le cas, la définition de chômage involontaire n'aurait aucun sens puisque faute de connaître le désir des salariés il serait impossible de constater que les niveaux d'emploi effectifs ne les satisfont pas. Mais, en aucun cas cela est équivalent à une

fonction d'offre de travail au sens néoclassique. J. R. COMMONS montre formellement qu'il faut transcender la simplicité de l'interprétation individuelle et mathématique qui obscurcit la distinction essentielle entre la nature et la réalité. Et il ne fait pas de doute que J. M. KEYNES suit pleinement ce chemin.

4. CONCLUSION.

« Les mots « religion » et « économie » sont des abstractions représentant la manière de vivre des hommes. »

R. BOLT *Un homme pour l'éternité* 1924.

Nous voilà arrivés au terme de ce travail. Pour ne pas déroger à la logique, cette ultime partie est celle où l'on fera preuve de liberté alors qu'il devrait en être tout autrement puisque l'histoire est déjà écrite. Mais, pour ne pas être coupable d'une quelconque faute, cette liberté est possible car elle émerge d'une synthèse de toutes les remarques présentées au cours du texte.

En partant d'une critique du marché du travail néoclassique, nous avons vu comment J. R. COMMONS et J. M. KEYNES offraient des instruments et une analyse permettant une reconstruction réaliste de la théorie de l'emploi. Mais au-delà de cette technicité, ce travail nous permet partiellement de comprendre comment ces deux économistes considéraient l'analyse économique. Spécifiquement sur la question de l'emploi, on peut y retrouver deux angles distincts. Le premier est concret en montrant qu'il existe un chômage involontaire provenant de l'absence de lois naturelles. Le second beaucoup plus "épistémologique" en montrant qu'il y a eu un transfert de la réflexion vers l'économie humaine.

Ces deux traits sont englobés dans une dimension qui me paraît être beaucoup plus générique. A la fois en hypothèse à la démarche de ces deux économistes, mais aussi en conclusion à ce travail, il y a eu un glissement du passé vers le futur. L'économie *matérialiste* cherchait les causes des phénomènes économiques dans le passé, puisque le fondement de la valeur était la quantité de travail. Cette dernière est dans un temps ancien toujours placé en arrière de nous. La deuxième phase *psychologique* cherchait les causes des phénomènes économiques

dans le présent, dans les sensations de plaisir et de peine éprouvées au moment de l'échange. On pourrait objecter à cette interprétation qu'une des théories les plus célèbres de cette phase est celle de BÖHM-BAWERK sur l'intérêt du capital. En effet, elle repose sur la considération du futur et sur la valeur que prendront les biens ou les satisfactions. Mais on peut répondre qu'il s'agit d'un futur logique, c'est-à-dire présent dans notre entendement, connaissable. En fait J. R. COMMONS et J. M. KEYNES s'attachent aux conséquences espérées dans l'avenir des activités actuelles. Ils sont donc tournés vers le futur en même temps que vers l'action. Leur théorie a pour axe la volonté humaine qui agit sur la nature avec un décalage de temps, décalage nécessaire pour que les forces suivent les impulsions qui leur sont données par les Hommes.

Plus philosophiquement, cela revient à comprendre que l'avenir ne préexiste pas mais qu'il est à construire. Pour cela on doit avoir une conception non réductionniste. L'analyse néoclassique du marché du travail est une analyse du facteur de production qui conduit à une théorie de la distribution. J. R. COMMONS ne s'intéresse qu'exclusivement à une théorie de la répartition alors que J. M. KEYNES cherche d'abord à connaître les forces qui gouvernent la formation du revenu. En réunissant ces deux économistes, nous avons donc cherché à renforcer leur cohérence mutuelle en prenant la part de chacun. Par cette voie nous avons montré que le capitalisme et les questions d'emploi ne pouvaient pas être réduites à un ensemble de présuppositions, mais qu'elles sont aussi liées à un idéal moral et une pratique quotidienne. Il n'y a pas de valeur impérative *a priori* car le système n'est ni naturel, ni figé mais plutôt une évolution qui renaît de ses faiblesses et de ses abus. Mais pour cela, il faut la participation de chaque membre à l'élaboration des principes collectifs. Il s'agit donc de créer une égalisation au moins juridique des pouvoirs de négociation, afin d'arriver à un compromis et d'éviter dès lors la prédominance d'un pouvoir peu compatible avec l'efficacité et l'intérêt général. Le capitalisme

idéal de J. R. COMMONS devait être une *démocratie collective* conduisant à la conciliation des intérêts organisés plutôt que celui d'une *démocratie individuelle* qui consacre la prédominance des intérêts d'une majorité -ou d'un groupe influent- indépendamment des aspirations propres aux minorités. Si J. R. COMMONS parlait de *valeurs raisonnables* c'est parce qu'il s'appuyait sur des notions juridiques. Selon lui elles devraient préconiser l'extension des pratiques les plus progressistes au lieu des pratiques les plus répandues. J. M. KEYNES prend aussi en compte cette dimension avec son chapitre final sur la recherche de la société idéale de PLATON; « Peut-être dans la république idéale... »⁽⁸⁴⁾

C'est en combattant l'utilitarisme de BENTHAM⁽⁸⁵⁾ -qui pour J. M. KEYNES est « responsable de la décadence morale dans notre civilisation moderne » (*The collected writings of John-Maynard*, vol. X page 445), ou qui est à l'origine de la séparation de l'économie de la loi, de la coutume et de l'éthique pour J. R. COMMONS que ces deux auteurs se rapprochent. Tous deux rejettent cet *atomisme* implicite à l'utilitarisme où par le jeu invisible de la main invisible, nous sommes à l'optimum optimal ou sur la bonne voie. Aucun de ces deux économistes ne veut imaginer que la raison dans la conduite de l'Homme vient naturellement. Il faut croire que de tout temps il a semblé nécessaire à certains économistes de rechercher les lois naturelles qui, à l'image de la physique, permettraient à la science économique d'atteindre un statut de science exacte. Sous cet aspect, les lois du marché dégagées par l'orthodoxie offrent à l'esprit la construction rationnelle de mécanismes automatiques qu'il suffirait de ne pas entraver. Cela est sécurisant,

(84) J.-M. KEYNES (1968); Ce n'est qu'un morceau choisi au hasard dans le chapitre XXIV.

(85) D'ailleurs bien que cela ne soit pas directement le sujet de ce travail il n'a jamais été très clair de savoir si *l'homo-oeconomicus* tiré de l'utilitarisme est une hypothèse de travail théorique ou empirique. Dans le cas où c'est une hypothèse théorique elle revient à admettre que l'individu a une « âme de marchand » (M. WEBER). La mauvaise définition du statut exact de *l'homo-oeconomicus* (empirique ou théorique) a fait naître la première critique des institutionnalistes américains par les ouvrages de T. VEBLÉN.

comme tout déterminisme peut l'être, et l'attribution des responsabilités des crises s'en trouve largement simplifiée et facilitée. Est-ce pour autant exact? Ces deux écoles nous barrent le chemin de ce conformisme utopique. J.-M. KEYNES, en rétablissant au centre de sa théorie le rôle des agents économiques privés et publics avec leurs pouvoirs et leurs anticipations, ébranle ces certitudes. Avec J. R. COMMONS, il montre que les questions du travail ne peuvent être séparées des autres domaines de l'économie. Si tel est le cas, on débouche sur une caricature de la réalité. Il existe donc une critique cohérente qui peut s'opposer à une forme d'impérialisme intellectuel⁽⁸⁶⁾. Il est toutefois dommage que des querelles sur ce qu'a voulu dire J. M. KEYNES déchirent cette richesse surtout que comme l'a chanté J. BREL « L'avenir est ce qu'ils en font. »

(86) L'article de T. CORCORAN du *Globe and Mail* du 11 octobre 1997 n'en est qu'une illustration.

TABLE DES MATIERES.

« Notre table est toute crépitante de la vie antérieure qu'elle cristallise à jamais. »

M. D. ANDY 1970.

1. INTRODUCTION.	3
1.1. LE MODELE CONCURRENTIEL DE BASE.	5
1.2. LES HYPOTHESES DE BASE.	8
1.3. LA PROBLEMATIQUE & LE PLAN.	9
2. J. M. KEYNES ET J. R. COMMONS: DES IMPULSIONS COMMUNES AU REJET DES HYPOTHESES NEOCLASSIQUES DU MARCHE DU TRAVAIL.	11
2.1. L'INCERTITUDE ET LES CONTRATS.	14
2.1.1. La place de l'incertitude.	14
2.1.2. Une économie contractuelle.	16
2.2. LES LOIS PSYCHOLOGIQUES ET LES CONVENTIONS: UNE LIMITE REALISTE A L' <i>HOMO- OECONOMICUS</i>	22
2.3. SYNTHESE EN GUISE DE CONCLUSION PROVISOIRE.	28
3. D'UNE CRITIQUE A UNE NOUVELLE CONSTRUCTION THEORIQUE DU « MARCHE DU TRAVAIL. »	30
3.1. DU REJET DES POSTULATS CLASSIQUES DU MARCHE DU TRAVAIL A UNE CONSTRUCTION ALTERNATIVE.	31
3.1.1. La question des deux postulats néoclassiques.	31
3.1.2. Une reconstruction positive inspirée de la <i>Théorie Générale</i>	36
3.2. LIMITES ET IMPLICATIONS THEORIQUES DE NOTRE REPRESENTATION SEQUENTIELLE.	46
3.2.1. Une reconstruction valide sous des conditions spécifiques.	46
3.2.2. La pertinence des implications.	50
3.2.2.1. <i>D'une constuction réaliste</i>	50
3.2.2.2. <i>A la définition d'un nouveau cadre d'analyse</i>	53
4. CONCLUSION.	61
TABLE DES MATIERES.	65
BIBLIOGRAPHIE.	66

BIBLIOGRAPHIE.

« My theories were so personal to myself that perhaps no one could understand them. »

J. R. COMMONS (1934-a); page 1.

« Even though his *Institutional Economics* cannot be recommended either to students or specialists in history of economics without severe reservations, the arduous task of reading it and seeking to grasp its purport is not too high a price to pay. »

A. W. COATS (1983); page 160.

- G. BLACHARD (1977); *La formation de l'esprit scientifique*, VRIN.
- A. BARRERE (1979); *Déséquilibres économiques et contre-révolution keynésienne*, Economica, Première édition, Paris.
- R. D. BODKIN (1969); « Real wages and cyclical variation in employment: A re-examination of evidence. »; *Canadian Journal of Economics*, Tome II, n°3, Août, pages 353 à 374.
- C. CAMIC (1992); « Reputation and predecessor selection: Parson and the institutionalists »; *American Sociological Review*; page 421-445.
- A. W. COATS (1983); « J. R. Commons as a historian of economics: The quest for the antecedents of collective action. »; *Research in the economic thought and methodology*, (éd.) W. J. SAMUELS, JAI Press inc.; page 147 à 161.
- J. R. COMMONS (1924); *Legal Foundation of Capitalism*, The MacMillan Company.
- J. R. COMMONS (1931); « Institutional Economics. »; *American Economic Review*; XXI, Dec.; pages 648 à 657.
- J. R. COMMONS (1934-a); *Institutional Economics: Its place in Political Economy*, The MacMillan Company.
- J. R. COMMONS (1934-b); *Myself*, MacMillan Company.
- J. R. COMMONS (1935); « The problem of correlating law, economics and ethics »; *Les sources du droit - En l'honneur de François Geny*; Recueil Sirey.
- J. R. COMMONS (1950); *The economics of collective action*, The University of Wisconsin Press.
- D. DILLARD (1948); *The economics of John Maynard Keynes*; New York; Prentice-Hall.

- D. DILLARD (1980); « A Monetary Theory of Production: Keynes and the Institutionalists »; *Journal of Economic Issues*, vol. 14, June; page 255 à 273.
- W. M. DUGGER (1979) « Methodological Differences between Institutional and Neoclassical Economics »; *Journal of Economic Issues*, vol. 15 (3), Sept.; pages 593-613.
- J. T. DUNLOP (1938); « The movement of Real and Money wage rates. »; *Economic Journal*, XLVIII, n°191, Sept.; pages 413 à 434.
- J.-J. GISLAIN (1987); « A propos des deux postulats de la théorie "classique" du marché du travail dans la théorie générale: Hérésie et orthodoxie »; *La théorie générale et le keynésianisme*, (éd.) G. BOISMENU et G. DOSTALER, ACFAS, pages 55-73.
- W. S. JEVONS (1965); « The future of political economy », *The principle of economics, a fragment of a treatise on the industrial mechanism of society*, (éd.) H. HIGGS, Kelley.
- K. W. KAPP (1976): « The Nature and significance of Institutional Economics »; *Kylos*, 29, pp. 209-232.
- J. M. KEYNES (1937); « The General Theory of Employment »; *Quarterly Journal of Economics*, Fev..
- J. M. KEYNES (1939-a); *La Théorie Générale de l'emploi de l'intérêt et de la monnaie*, Première édition française, Payot.
- J. M. KEYNES (1939-b); « Relative movement of real wages and output »; *Economic Journal*, XLIX, n°193, March, pages 34 à 51.
- J. M. KEYNES (1969); *Théorie Générale de l'emploi de l'intérêt et de la monnaie*, Deuxième éditions, Payot.
- W. F. KENNEDY (1962); « John R. Commons, Conservative reformer »; *Western Economic Journal*; pages 29 à 42.
- J. A. KREGEL (1980); « Money, Financial Market and the Coherence of a Market Economy »; *Journal of Post Keynesian Economics*, Automne.
- LAMOTTE H. et VINCENT P. (1993); *La nouvelle macro-économie classique*, P. U. F., Collection *J. Que sais-je*, n°2713
- M. LAVOIE (1987); *Macroéconomie Théorie et Controverses Postkeynésiennes*, Dunod.
- M. LAVOIE (1995); « The Kaleckian model of growth and distribution and its neo-Ricardian and neo-Marxian critiques. »; *Cambridge Journal of Economics*, vol.XIX, pages 789 à 818.
- J. LECAILLON & M. VERNIERES (1974); *Théorie du salaire*, CUJAS.

- H. L. MACCRACKEN (1961); *Keynesian Economics in the Stream of Economic Thought*, Louisiana State University Press.
- D. D. MARTIN (1974); « Beyond Capitalism: A role for Markets? »; *Journal of Economic Issues*, vol. 8 (2); pages 267 à 287.
- E. S. MILLER (1978); « Institutional Economics: Philosophy, Methodology and Theory »; *Social Science Journal*, vol.15 (1), Jan., pages 13 à 25.
- W. C. MITCHELL (1924); « Commons on the Legal Foundation of Capitalism »; *American Economic Review*, 14 (2), June; pages 240 à 253.
- W. C. MITCHELL (1935); « Commons on Institutional Economics »; *American Economic Review*, 25 (4) Dec.; pages 635 à 652.
- W. C. MITCHELL (1950); *The Backward Art of Spending Money and Other Essays*; Augustus M. Kelley Inc.
- E. J. NELL (1978); « The simple theory of effective demand »; *Intermountain Economic Review*; fall, pages 1 à 32.
- A. PARGUEZ (1981); « Keynes et la révolution »; *Cahiers d'Economie Politique*, n°6, pages 171-187.
- A. PARGUEZ (1984); « La dynamique de la monnaie »; *Economies et Sociétés*, tome XXVII n°4, série MP n°1; pages 83 à 119.
- A. PARGUEZ (1996); « Beyond Scarcity: A reappraisal of the Theory of the Monetary Circuit »; *Money in Motion*, (éd.) G. DELEPLACE et E. J. NELL, MacMillan, pages 155 à 199.
- Y. RAMSTAD (1986); « A Pragmatist's Quest for Holistic Knowledge: The Scientific Methodology of John R. Commons »; *Journal of Economic Issues*, vol. 20 (4), Dec.; pages 1067 à 1105.
- Y. RAMSTAD (1996); « John R. Commons' puzzling inconsequentiality as an Economic Theorist »; *Journal of Economic Issues*, vol. 29 (4), Dec.; pages 1067 à 1105.
- J. ROBINSON (1962); *Essays in the Theory of Economic Growth*, MacMillan.
- J. A. SCHUMPETER (1983); *Histoire de l'analyse économique*, vol. III; Gallimard.
- M. SECCARECCIA (1996); *Logical time units and macroeconomic price formation: A possible element of conceptual integration of Keynes's Treatise on Money and the General Theory*; Cahier de recherche de l'université d'Ottawa, n°9605E.

- M. SECCARECCIA (1984); « The fundamental macroeconomic link between investment activity, the structure of employment and price changes; a theoretical and empirical analysis »; *Economies et Sociétés*, Tome XXVII n°4, série MP, n°1.
- G. L. S. SHACKLE (1967); *The Years of high theory*, Cambridge.
- L. TARSHIS (1939); « Changes in real and money wage »; *Economic Journal*, XLIX, n°193, March; pages 150 à 154.
- J. TOBIN (1958); « Money wages rates and employment. »; *The New Economics*, (éd.) S. HARRIS pages 572 à 587.
- M. R. TOOLS (1981); « The compulsive shift to institutional analysis »; *Journal of Economic Issues*, vol. 15, (3), Sep.; pages 569 à 592.